

Améliorer la foresterie pour réduire la pauvreté

Manuel du praticien



Table des matières

Avant-propos	v
Abréviations	vi
1. Introduction	1
2. Pauvreté, moyens d'existence et réduction de la pauvreté	3
Reconnaître et affronter la pauvreté	3
Actifs de subsistance: cinq catégories de capital	4
Indicateurs de pauvreté et catégories de pauvres	7
Réduction de la pauvreté	8
3. Préparer la voie: intégrer les questions de pauvreté dans la foresterie	11
Éléments clés de foresterie aidant à réduire la pauvreté	11
Peser les risques dans la prise de décisions	13
Programme d'action	14
Adapter les interventions aux contextes locaux	16
4. Faciliter la création de revenus locaux	19
Microfinance	19
Transformation et valeur ajoutée	20
Analyse et développement de marchés à l'appui des petites entreprises	23
5. Interventions de foresterie pour réduire la pauvreté	27
Comment les forêts naturelles peuvent-elles mieux contribuer aux moyens d'existence et à la réduction de la pauvreté	27
Comment les plantations forestières peuvent mieux contribuer aux moyens d'existence et à la réduction de la pauvreté	28
Agroforesterie	31
Combustible ligneux	35
Produits forestiers non ligneux	37
Gestion des feux	42
6. Raccorder les politiques et programmes nationaux aux exigences locales	47
Programmes forestiers nationaux	48
Stratégies de réduction de la pauvreté	48
Application des lois forestières	48

Études prospectives du secteur forestier	51
Financement des forêts	52
Rémunération des services environnementaux	55
7. Suivi et évaluation des progrès de réduction de la pauvreté par les interventions forestières	59
Mesurer la pauvreté au moyen de données alimentaires et nutritionnelles	59
Critères et indicateurs pour la gestion durable des forêts	59
Suivi des progrès	61
Bibliographie	65
Lectures suggérées	67
Ressources en ligne	73

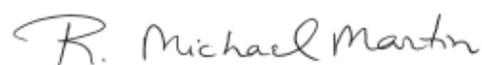
Avant-propos

Les Chefs d'État et autres responsables politiques et décideurs sont parvenus à renforcer la sensibilisation collective aux niveaux de pauvreté inadmissibles sévissant dans de nombreuses parties du monde et à la nécessité d'affronter ses causes profondes en priorité. La lutte pour la survie et la dignité des populations pauvres s'est imposée à l'attention nationale et internationale, alors que les gouvernements, en collaboration avec la FAO et d'autres partenaires, s'efforcent d'éradiquer la faim, la malnutrition et l'insécurité alimentaire par de meilleures pratiques agricoles, forestières et halieutiques.

La FAO a pour vocation d'aider les pays à atteindre les buts du Sommet mondial de l'alimentation et ceux de la Déclaration du Millénaire. La foresterie peut apporter d'importantes contributions à cet égard, car bon nombre des populations les plus démunies de la planète vivent dans et aux abords des espaces boisés, et dépendent par conséquent de ces ressources pour se nourrir et gagner leur vie.

En 2001, la FAO a organisé un forum international sur des mesures de foresterie axées sur la réduction de la pauvreté qui a abouti à un programme d'action en quatre grands volets. *Améliorer la foresterie pour réduire la pauvreté: manuel du praticien* est un exemple concret de l'engagement de la FAO envers ce programme. Il vise à renforcer la sensibilisation sur les moyens dont se manifeste la pauvreté dans l'environnement rural, de façon à ce que les praticiens de foresterie et de développement puissent concentrer leurs travaux sur la réduction de la pauvreté.

La FAO espère que cette publication aidera les lecteurs et usagers à mieux comprendre en quoi les forêts et les arbres hors forêts sont un moyen crucial de création de revenus et d'emplois et contribuent aux buts plus amples de développement national.



Michael Martin
Directeur, Division des politiques et de l'information forestière
Département des forêts, FAO

Abréviations

CAMPFIRE	Communal Areas Management Programme for Indigenous Resources (Programme de gestion des aires communales pour les ressources indigènes)
CIFOR	Centre pour la recherche forestière internationale
FOWECA	Étude prospective du secteur forestier pour l'Asie occidentale et centrale
UICN	Union mondiale pour la nature
GFC	Gestion forestière conjointe
LAFSOS	Latin American Forestry Sector Outlook Study (Étude prospective du secteur forestier en Amérique latine)
A&DM	Analyse et développement de marchés
ONG	Organisation non gouvernementale
PFNL	Produits forestiers non ligneux
ODI	Institut du développement outre-mer (Royaume-Uni)
RSE	Rémunération des services environnementaux
PROFOR	Programme sur les forêts
WWF	Fonds mondial pour la nature

Encadrés

Encadré 1	Éléments de flux de subsistance	6
Encadré 2	Microfinance	20
Encadré 3	Valeur ajoutée	21
Encadré 4	Création d'entreprises de foresterie communautaire en Gambie	22
Encadré 5	Exploiter au mieux les forêts naturelles: transformation du bois et écotourisme à Ixtlan de Juarez (Mexique)	28
Encadré 6	Mécanisme de sous-traitance: principales caractéristiques	29
Encadré 7	Mécanisme de sous-traitance «Sappi Forests»	30
Encadré 8	Coopératives foncières au Viet Nam	32
Encadré 9	Utilisation du fourrage au Kenya central	35
Encadré 10	Gestion des forêts naturelles et combustibles ligneux au Burkina Faso	38
Encadré 11	Production de pignes de pin dans la région de Kozac (Turquie)	39
Encadré 12	Création de mesures pour encourager la conservation	41
Encadré 13	Le brûlage dirigé, outil de réduction de la pauvreté	43
Encadré 14	Gestion des feux dans les forêts communautaires du village de Wenyime, Province de Yunnan (Chine)	44
Encadré 15	Gambie: législation en faveur des petits opérateurs forestiers	50
Encadré 16	Trois études prospectives récentes	52
Encadré 17	Mécanismes de partage des avantages	54
Encadré 18	Succès des mécanismes communautaires RSFE	56
Encadré 19	Soutien aux producteurs de services environnementaux au Costa Rica	57
Encadré 20	Nouveaux marchés pour les échanges de carbone: l'Ouganda fait son entrée sur le marché du carbone	58
Encadré 21	Outils sur les liens entre pauvreté et forêts	60
Encadré 22	Stratégies pour éviter les erreurs de suivi	63

Tableaux

Tableau 1	Comment aider à améliorer les moyens d'existence des populations qui dépendent des forêts	16
Tableau 2	Indicateurs de moyens d'existence et de leur évolution au niveau du village	62

Figures

Figure 1	Éléments influant sur les décisions	13
----------	-------------------------------------	----

1. Introduction

Plus de 25 pour cent de la population mondiale – soit environ 1,6 milliard d’êtres humains – dépendent des ressources forestières pour vivre, et près de 1,2 milliard d’entre eux vivent dans une pauvreté extrême (Banque mondiale, 2001). Ces personnes manquent des biens de première nécessité qui assurent un niveau de vie décent: une nourriture suffisante et nutritive, un abri convenable, l’accès aux services de santé, des sources d’énergie, une eau potable sûre, une instruction et un environnement sain. Lorsque les gouvernements ont signé la Déclaration du Millénaire en 2000 et se sont engagés à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, ils ont convenu de réduire de moitié, d’ici 2015, le nombre de personnes vivant dans l’extrême pauvreté.

Les forêts fournissent nourriture, abri, vêtements et chauffage aux populations, mais un nombre important de personnes vivant dans la pauvreté dépendent des forêts et des arbres hors forêts pour créer des revenus grâce à l’emploi et à la vente d’excédents de biens et services. Toutefois, la mesure dans laquelle ces ressources peuvent atténuer la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire pour les populations vulnérables est mal documentée ou est peu manifeste aux pouvoirs publics. Et on n’en sait guère plus sur les moyens d’exploiter le potentiel de la foresterie pour sortir les populations de la pauvreté, ou tout du moins en atténuer les effets.

La réduction de la pauvreté ne saurait être le fait uniquement des gouvernements. Si des changements adéquats au niveau national, tant internes qu’externes au secteur forestier, peuvent assurément apporter des améliorations, l’expérience a montré que des réformes radicales des politiques et de la législation ne sont pas toujours un préalable pour faire une véritable différence dans le quotidien des populations confrontées aux difficultés. Par exemple, les forestiers et autres agents travaillant avec les communautés peuvent enseigner aux populations pauvres à accroître leurs profits tirés des ressources forestières en les aidant à accéder aux marchés, à acquérir des compétences en matière de transformation, à obtenir des variétés améliorées d’arbres, à associer l’arboriculture et l’agriculture sur leurs terres, et à former des associations pour gérer conjointement les ressources, renforcer le pouvoir de négociation et commercialiser les produits.

Ce manuel offre des suggestions aux praticiens et aux communautés rurales qu’ils desservent, sur les moyens de prévenir, d’atténuer et de faire reculer la pauvreté par des interventions basées sur la forêt. Parmi ceux qui devraient y trouver un intérêt figurent les responsables de districts forestiers, les agents de vulgarisation en foresterie et en développement rural, les administrateurs locaux et les planificateurs, et les responsables de petites entreprises, partenaires y compris.

Le document souligne l’importance d’adapter sur mesure les activités aux

circonstances locales et d'utiliser des approches participatives pour concevoir et mettre en oeuvre les interventions. L'accent est mis sur les changements à apporter au profit des populations vivant aux alentours et dans les forêts, et sur l'aide aux usagers pour mieux comprendre:

- les formes de pauvreté rurale et les priorités de réduction de la pauvreté rurale;
- en quoi les décisions locales, à la fois internes et externes au secteur forestier, influent sur des segments de communautés rurales pauvres – les femmes, enfants et personnes âgées étant les plus vulnérables;
- les rôles vitaux que les systèmes de foresterie et d'agroforesterie jouent dans le soutien aux moyens de subsistance et la prévention de la pauvreté;
- les moyens dont les changements de gestion forestière peuvent induire la pauvreté ou l'aggraver;
- comment les pratiques forestières peuvent mieux contribuer à réduire la pauvreté et à protéger les fonctions de subsistance des forêts.

Les mesures pratiques suggérées s'inspirent de la documentation existant sur le sujet, ainsi que d'études et d'expériences de terrain.

2. Pauvreté, moyens d'existence et réduction de la pauvreté

Ce chapitre décrit les diverses dimensions de la pauvreté afin de mieux comprendre de quelle façon la foresterie peut aider à la faire reculer, à la fois en créant de la richesse et en protégeant les fonctions des forêts sur lesquelles reposent les moyens d'existence. Il sert de contexte aux praticiens travaillant avec les communautés pour affronter les privations évitables et l'inégalité sociale par le biais d'interventions de foresterie.

RECONNAÎTRE ET AFFRONTER LA PAUVRETÉ

Être pauvre signifie être dépourvu des moyens nécessaires à garantir un niveau de vie décent. Étant donné que la pauvreté se manifeste sous de multiples formes, plusieurs approches sont utilisées pour venir en aide à ceux qui en sont victimes. Les stratégies portent, à différents degrés, sur les privations matérielles et sociales comme celles liées à la santé, à la sécurité et aux conditions de vie, car il est plus facile d'observer et de mesurer ces aspects que de mesurer la capacité des personnes de mener des vies dignes et ayant un sens par rapport aux autres. Toutes les formes de pauvreté sont, en effet, relatives et subjectives puisque c'est en relation aux contextes sociaux qu'elles sont jugées inacceptables.

Les personnes appelées à s'occuper de foresterie doivent examiner les façons dont les moyens d'existence des populations pourraient être touchés, dans un sens ou dans l'autre, par tout changement dans la gestion et l'utilisation des forêts et des arbres hors forêts.

Parmi les privations occasionnées par la pauvreté figurent les éléments suivants:

- **revenus:** manque de moyens financiers pour acheter des biens et services fondamentaux;
- **consommation:** manque d'accès aux biens fondamentaux comme l'eau et la nourriture;
- **capacités:** connaissances, santé ou aptitudes insuffisantes pour satisfaire les fonctions normales de subsistance;
- **conditions de vie:** logement précaire, environnement malsain ou dangereux, et pauvreté des relations sociales.

Les caractéristiques de la pauvreté sont les suivantes:

- **Multidimensionnelle.** Les privations ne sont pas uniquement liées aux ressources matérielles de base comme nourriture, abri, et soins médicaux, mais aussi aux ressources sociales telles que l'accès à l'éducation, à l'information et le respect.

- **Complexe et dynamique.** Les conditions de la pauvreté sont imbriquées et communes aux personnes qui affrontent des épreuves similaires et difficiles à surmonter. Par exemple, des institutions sociales faibles, une éducation médiocre et des lacunes de flux d'information limitent les possibilités de moyens d'existence, perpétuant un accès insuffisant aux revenus et à la nourriture, ce qui maintient le cycle de pauvreté collective et le transmet à la génération suivante.
- **Évitable.** Le concept de pauvreté implique la prise de mesures pour sa prévention. Il suggère également qu'en général, les populations pauvres ont besoin que les non pauvres les aident à sortir de l'ornière de la pauvreté.
- **Responsabilité collective.** La société, à tous ses échelons, a une responsabilité collective envers la réduction de l'extrême pauvreté et la création de nouveaux types de liens sociaux entre les populations pauvres et non pauvres.
- **Définie par le contexte.** Les gens ne sont pas pauvres dans l'absolu, mais en relation à un contexte socio-économique particulier. Des contextes différents créent des attentes communes différentes des biens nécessaires pour mener une vie décente. Le sens et l'importance des principaux indicateurs de pauvreté varient également en fonction de la disponibilité et des coûts des biens publics, comme la nourriture et les pâturages communs, les transports, l'eau et l'information.

Pour évaluer les dimensions et l'ampleur de la pauvreté, il faut des informations non seulement sur le nombre de personnes vivant en dessous d'un seuil de pauvreté donné, mais aussi du nombre de ces personnes qui connaissent:

- de graves périodes de pauvreté prolongées (personnes démunies, dépourvues de biens ou de revenus);
- la pauvreté chronique (démunies de façon chronique ou victimes de longues périodes de pauvreté);
- une pauvreté transitoire (privations saisonnières ou temporaires pour cause de maladie ou perte d'emploi);
- une récente pauvreté dérivant de chocs adverses comme catastrophes, conflits violents ou bouleversements économiques soudains.

ACTIFS DE SUBSISTANCE: CINQ CATÉGORIES DE CAPITAL

Les agents de développement se fondent sur cinq catégories d'actifs ou de capital pour étudier les diverses dimensions du bien-être et les moyens de l'atteindre, à savoir:

- **Capital naturel.** L'accès aux terres et aux ressources comme les arbres et les animaux permet d'investir dans des processus productifs. Les populations pauvres vivant aux abords et dans les forêts manquent souvent de droits formels d'accès, de gestion et d'utilisation des ressources. Dans de nombreux cas, leur survie dépend des forêts car elles manquent non seulement d'une sécurité d'occupation des terres, mais aussi des technologies et des informations sur le marché qui leur permettraient d'ajouter une valeur aux produits en les transformant, accroissant d'autant leurs chances de sortir de la pauvreté.

- **Capital social.** Les relations entre les peuples sont tissées par des siècles d'interactions qui déterminent leurs relations futures. Pour parvenir à des accords sur la gestion communautaire des forêts et pour faire respecter les conditions, il faut un capital social solide. Si l'État ou des entreprises externes interviennent, les populations locales ont besoin de tisser des liens efficaces avec des groupes d'intérêt extérieurs plus puissants. Pour de nombreuses populations vivant dans ou aux alentours des forêts, le problème essentiel lié au capital social est l'incertitude pesant sur les droits sur les ressources.
- **Capital humain.** La foresterie affecte le capital humain dans la mesure où la santé des populations rurales est souvent liée aux produits forestiers utilisés pour la nutrition et la médecine. Qui plus est, la gestion durable des forêts et la création d'entreprises requièrent des compétences et des connaissances, qui n'abondent guère lorsque l'accès à l'éducation et à l'information est faible ou inexistant.
- **Capital financier.** Les populations ont besoin d'argent pour faire des investissements à long terme dans les forêts, les cultures arboricoles et le matériel, mais l'accès au financement est souvent problématique pour ceux qui vivent dans les zones rurales et reculées. Là où il existe des droits clairs sur les forêts et les arbres, ces ressources peuvent servir de nantissement pour la création d'entreprises.
- **Capital physique (construit).** Immeubles, routes et outils offrent la sécurité, la mobilité et les moyens qui permettent aux gens de produire, de transformer, d'échanger et de consommer des biens. Même si les populations vivant dans des zones boisées reculées ont une facilité d'accès au combustible ligneux et aux plantes médicinales ainsi qu'au bois d'oeuvre pour la construction, elles manquent souvent d'accès aux marchés faute de routes et de moyens de transport.

Flux de subsistance

Un aspect encore plus vital que les actifs sont les flux dynamiques – c'est-à-dire les processus qui permettent aux moyens d'existence de fonctionner. Les populations pauvres peuvent survivre sans capital. Elles peuvent utiliser, par exemple, la bouse de vache et les résidus de récolte pour la cuisine sans devoir être propriétaires du bétail ou des champs qu'elles cultivent, et peuvent manger des fruits sans que les arbres leur appartiennent. Néanmoins, elles ne peuvent vivre sans flux d'énergie, nutriments, eau, information, motivation, revenus et transactions sociales. L'Encadré 1 illustre les façons dont ces flux insuffisants déterminent la nature de la pauvreté rurale.

Éloignement et pauvreté

Une grande partie des pauvres du monde vit dans les zones rurales, où les taux de pauvreté sont considérablement plus élevés que dans les zones urbaines. Les types de pauvreté dont souffrent les communautés vivant aux alentours ou dans les forêts sont variés. Toutefois, on peut observer des typologies en examinant les

ENCADRÉ 1

Éléments de flux de subsistance

Énergie	Les ruraux ont plus de mal à accéder à une fourniture fiable d'électricité et de combustibles fossiles. Le bois de feu et la traction animale peuvent combler cette lacune à des fins de subsistance, mais la pénurie d'énergie entrave les opportunités de nouvelles entreprises qui pourraient sortir les gens de la pauvreté.
Nourriture	La disponibilité de nourriture peut ne pas être un problème majeur, mais la sécurité alimentaire peut s'avérer un enjeu durant les périodes de soudure et les mauvaises années, ou lorsque les marchés externes de cultures commerciales ont des retombées négatives sur la production vivrière locale.
Eau	Le manque d'eau implique qu'il faut faire un choix pour son utilisation: la boisson et la toilette, le bétail ou l'irrigation. Comme ils sont nombreux à ne pas avoir accès à une eau potable salubre, les pauvres sont plus exposés aux maladies liées à l'eau.
Information	La circulation insuffisante d'information est une cause principale de pauvreté rurale, en particulier lorsque les populations ne peuvent plus faire appel aux savoirs traditionnels pour comprendre l'écologie et la croissance des plantes, les maladies et les marchés.
Motivation	Incertitude des droits, expropriation des ressources communes, conflit et changement font que les ruraux sont souvent indifférents au sort des ressources naturelles dont ils dépendent. Cet état d'esprit ne les incite guère à la coopération et réduit leurs chances de sortir de la pauvreté.
Transactions sociales	Lorsque les institutions rurales sont fortes, les populations sont souvent capables et disposées à partager la main-d'oeuvre, à redistribuer les ressources et à mettre les risques en commun. Toutefois, des changements rapides dans l'utilisation et la gestion des forêts, en particulier par les états ou les entreprises externes, nuisent aux arrangements de gestion et de coopération traditionnels.
Revenus	Les ruraux ont généralement des revenus beaucoup moins élevés que les citadins, ce qui n'est pas forcément gênant quand il s'agit de subvenir à leurs besoins de subsistance, mais qui importe lorsque l'argent sert à acheter des biens et des services de l'extérieur. Si la

pauvreté peut être réduite sans revenus supplémentaires, les bas revenus font que les gens sont incapables de s'extraire de la pauvreté. Cela les rend également vulnérables en période de crise et lorsque l'expropriation et la commercialisation pour des marchés externes les privent des biens publics comme les produits forestiers, les cultures vivrières et l'eau.

actifs, les flux et d'autres facteurs comme l'éloignement des villes où sont concentrées la plupart des richesses et de l'influence politique. L'éloignement peut présenter des avantages en ce sens qu'il est plus facile pour les habitants des zones rurales de garder leur autonomie, d'éviter les grands conflits civils et de protéger les ressources naturelles. En revanche, il limite leur accès aux marchés et aux services et restreint leur influence sur le gouvernement.

INDICATEURS DE PAUVRETÉ ET CATÉGORIES DE POPULATIONS PAUVRES

Pour cibler l'assistance sur ceux qui ont des besoins particuliers et différents degrés de capacités, il faut un grand choix d'indicateurs pour établir ces distinctions et mieux comprendre les formes et les causes de la pauvreté et de la vulnérabilité.

Revenus, dépenses et consommation

L'approche la plus commune pour mesurer la pauvreté consiste à surveiller les tendances au fil du temps, ou à comparer les régions ou les pays entre eux. Normalement, une ligne de pauvreté basée sur les revenus, les dépenses ou la consommation sert à regrouper les personnes en fonction de leur position par rapport à la ligne de pauvreté. Toutefois, les mesures des revenus et des dépenses sont d'un usage limité dans les zones rurales éloignées, parce que de nombreux aspects significatifs des moyens d'existence ne sont pas exprimés en termes monétaires, et parce que ces informations sont la plupart du temps inconnues ou rarement consignées. Si les mesures de la consommation contournent le premier problème – car la consommation demeure importante même lorsque le revenu ne l'est pas – elle est souvent difficile à observer. Les gens savent sans doute ce qu'eux-mêmes et leurs voisins consomment, mais auront du mal à en donner une version précise aux étrangers à la communauté, surtout s'ils soupçonnent que les informations serviront à diminuer l'assistance ou à restreindre l'accès à des biens gratuits.

Privation d'actifs et de moyens

Les indicateurs d'évaluation de la privation d'actifs et de moyens servent à sélectionner les bénéficiaires pour des interventions spécifiques. Par exemple, une organisation spécialisée dans la sécurité alimentaire ou la nutrition doit identifier les populations privées de nourriture et surveiller les périodes de l'année où la nourriture se fait rare; les agences de logement doivent identifier ceux qui ne disposent pas d'un logement adéquat; les organismes de santé doivent suivre la

morbidité et mortalité évitables; et les organismes d'eau et d'hygiène doivent identifier tous ceux qui n'ont pas accès à ces services.

Même si des carences de ce genre sont plus faciles à observer que les revenus, les dépenses ou la consommation, certaines nécessitent une analyse attentive pour éviter une présentation déformée. Les archives médicales, par exemple, peuvent montrer des niveaux plus élevés de maladies parmi la classe moyenne simplement parce que les pauvres n'ont ni le temps, ni l'argent pour se rendre chez les médecins. Dans certains cas, un bon indicateur de pauvreté est l'état des toitures des habitations. Toutefois, lorsque les pauvres ont bénéficié de subventions ou de toits gratuits, les toitures durables peuvent masquer d'autres problèmes de logement.

Conditions de vie

Plus généralement, les pauvres peuvent être classés et suivis en fonction de leurs conditions de vie. Des zones peuvent être insalubres à cause du manque d'hygiène ou de la proximité de sources de pollution. Elles peuvent être dangereuses à cause de risques environnementaux locaux, de conflits violents ou d'un manque d'application des lois. Les zones pauvres sont souvent reculées, soit en termes de distance des marchés, des emplois et des services, soit parce qu'elles sont mal desservies. Il est important de comprendre si les conditions de vie insalubres sont une cause principale de pauvreté ou le produit d'une autre dimension de la pauvreté.

Pauvreté et caractéristiques personnelles ou collectives

Les liens existant entre diverses dimensions de la pauvreté et des facteurs tels que l'âge, le sexe, l'ethnicité et la spécialisation doivent faire l'objet d'un suivi attentif pour comprendre les causes et l'expérience de la pauvreté. Ces informations peuvent par la suite servir à cibler l'assistance sur les populations les plus exposées.

Les pauvres sont souvent victimes des retombées négatives des décisions d'aménagement forestier qu'ils n'ont guère de possibilité d'influencer. Par exemple, de nouvelles règles de protection des forêts peuvent entraîner de graves problèmes pour les femmes qui sont celles qui ramassent normalement le bois de feu et ont rarement voix au chapitre; la plantation d'arbres dans les champs à la place des cultures annuelles peut causer une nouvelle incidence de la pauvreté parmi les travailleurs agricoles; et de nouvelles restrictions sur le bois d'œuvre peuvent compromettre les moyens d'existence des artisans.

RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Dans ce document, la réduction de la pauvreté est définie comme une responsabilité collective de lutte contre toutes les formes évitables de privation. Elle prévoit une collaboration afin de:

- rendre les pauvres moins pauvres (ce qu'on appelle l'atténuation de la pauvreté);
- permettre aux pauvres de sortir de l'étau de la pauvreté;
- renforcer les institutions et les sociétés qui empêchent les gens de devenir pauvres ou de s'enliser davantage dans la pauvreté.

Les politiques et stratégies en faveur des pauvres visent ces trois objectifs. En associant les pauvres à leur mise en oeuvre, elles constituent d'importants volets de la lutte anti-pauvreté. Cependant, bâtir des communautés libérées de la pauvreté exige des interventions de plus vaste ampleur car tous les segments de la société doivent jouer un rôle pour la conjurer. Cela signifie créer des voies pour sortir de la pauvreté et protéger les populations vulnérables, pauvres et non pauvres – en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées.

La réduction de la pauvreté se réfère aux efforts allant de l'atténuation modérée de certains symptômes aux transformations radicales qui permettent aux êtres humains de sortir du cercle vicieux de la pauvreté. La transition étant rarement soudaine, faire reculer la pauvreté signifie avant tout l'atténuer en affrontant graduellement la gravité de certaines composantes. Il ne faut pas confondre cet aspect de la réduction de la pauvreté avec l'aide fournie aux pauvres pour sortir une fois pour toutes de la pauvreté ou construire une société exempte de pauvreté.

Des distinctions sont parfois effectuées entre les approches pratiques et stratégiques de réduction de la pauvreté. Les changements pratiques tendent à faire intervenir les pauvres au niveau local pour affronter les aspects matériels de la pauvreté – principalement ceux liés aux besoins de subsistance – en modifiant les relations entre l'homme et l'environnement non humain. Les changements stratégiques, qui abordent les causes indirectes de la pauvreté aux échelons locaux et supérieurs, font intervenir les non pauvres comme les pauvres, et se concentrent sur la réforme sociale. Ils prévoient notamment le renforcement des capacités organisationnelles des groupements d'usagers de la forêt, des droits des pauvres vis-à-vis de l'accès, de la gestion, de l'utilisation et de la vente des produits forestiers, et la modification des attitudes, des croyances et des institutions.

Les forêts et les arbres hors forêts jouent un rôle important dans tous les aspects de la réduction de la pauvreté, en ce sens qu'ils rendent les gens moins pauvres, leur permettent de sortir de la pauvreté et empêchent les personnes à risque d'y sombrer. Un meilleur aménagement forestier et une meilleure transformation de certains produits peuvent accroître les revenus ou améliorer la santé des pauvres, même si ces biens ne les tirent pas de la pauvreté. Des améliorations apportées dans la foresterie peuvent en outre être au cœur d'une stratégie plus ambitieuse visant à aider les gens à sortir de la pauvreté. Par exemple, des droits d'occupation des terres plus clairs peuvent être associés à l'amélioration des compétences et connaissances et au renforcement de l'accès au marché pour les produits forestiers.

La réduction de la pauvreté requiert à la fois des changements pratiques et stratégiques à divers niveaux et affronte les causes directes et indirectes de la pauvreté. Les voies de sortie de la pauvreté ne se basent pas uniquement sur des activités techniques de foresterie, mais sur des stratégies multidimensionnelles comprenant une transformation sociale et institutionnelle. L'atténuation de la pauvreté se fait essentiellement par le biais de changements pratiques et directs à l'échelon local.

3. Préparer la voie: intégrer les questions de pauvreté dans la foresterie

ÉLÉMENTS CLÉS DE FORESTERIE AIDANT À RÉDUIRE LA PAUVRETÉ

Moyennant des ressources adéquates, les produits forestiers peuvent être récoltés et le volume sur pied renouvelé. La gestion des ressources dans une optique durable et la plantation d'arbres lorsque les circonstances le permettent peuvent engendrer des revenus faisant cruellement défaut, en particulier par la création d'entreprises communautaires. Les entreprises de transformation qui ajoutent une valeur aux produits peuvent améliorer les moyens d'existence. La forêt peut également servir de compte d'épargne pour les personnes qui y investissent leur travail et d'autres actifs. Quand les temps sont durs et qu'il faut trouver des fonds, les populations pauvres peuvent récolter les arbres et d'autres produits pour leur propre usage ou pour la vente. Contrairement aux cultures arables mais à l'instar des animaux d'élevage, le temps que mettent les arbres à pousser est aléatoire. La récolte peut être partielle en pratiquant des coupes d'éclaircie et d'élagage pendant que la culture continue à prendre de la valeur.

Pour investir dans la foresterie, toutefois, les populations ont besoin de la sécurité qui accompagne des droits clairement définis, y compris une protection vis-à-vis des intérêts externes, dont les actions ne sont pas toujours sanctionnées légalement. Elles doivent avoir également accès aux compétences et à l'expertise nécessaires pour gérer la ressource dont dépend leur investissement. Faute de quoi, les communautés auront tendance à renoncer à de meilleurs revenus à long terme afin d'en tirer des bénéfices immédiats.

Des droits d'occupation et d'accès clairs et une bonne gouvernance sont souvent les conditions nécessaires à la réussite des interventions de réduction de la pauvreté. Avant de décider d'une action concrète, il faut, par conséquent, que les praticiens évaluent les trois aspects suivants: dans quelle mesure les propriétaires et les utilisateurs de la forêt détiennent des droits d'occupation et d'accès clairs; s'il règne une bonne gouvernance au sein de la communauté; et si les résidents comprennent le lien entre foresterie durable et atténuation de la pauvreté et ont la capacité de gérer les ressources en conséquence.

Droits d'occupation et d'accès clairs

De par sa nature, la foresterie requiert un investissement à moyen ou long terme pour obtenir des recettes s'inscrivant dans la durée. Il a été démontré à plusieurs reprises que personne n'est enclin à investir dans un aménagement forestier rationnel s'il n'en dégage pas des droits d'occupation et un contrôle sur les ressources.

Questions à poser sur les droits d'occupation et d'accès avant de lancer des interventions:

- Les populations ont-elles des droits d'occupation sur la forêt? Dans l'affirmative, ceux-ci sont-ils énoncés clairement, reconnus et protégés légalement?
- Quelle est la durée d'occupation? Est-elle plus longue que la durée de maturation des arbres?
- Quelles sont les raisons à l'origine de l'investissement ou non dans l'aménagement des forêts et des arbres?

Même si les populations disposent d'une sécurité d'occupation, le manque d'un accès clair et d'un contrôle sur les ressources peut être tout aussi dissuasif pour investir dans la gestion des ressources.

- Les habitants ont-ils des droits clairs d'accès aux produits de la forêt? Dans le cas contraire, l'accès est-il entravé par des impératifs d'inventaires, de plans d'aménagement ou de permis et licences coûteux et complexes, par exemple?
- Y a-t-il des droits contradictoires ou des réclamations non réglées?
- Existe-t-il des restrictions pour la vente des produits forestiers, y compris des restrictions de prix?

Bonne gouvernance

Même si l'occupation et l'accès sont stipulés dans les lois et les politiques, il faut que l'information soit diffusée, que les décisions soient transparentes et que les individus et les institutions, y compris les groupements locaux d'usagers de la forêt, soient comptables aux populations qu'ils desservent.

Questions à poser sur la gouvernance avant de concevoir des actions:

- Les gens sont-ils au courant des lois et politiques en vigueur concernant leurs droits et leur accès aux ressources de la forêt?
- Les autorités locales respectent-elles et font-elles appliquer ces lois et politiques?
- Les étrangers à la communauté qui ne détiennent pas ces droits, empiètent-ils sur les droits des locaux? Si c'est le cas, quelles mesures prennent les autorités?

Capacités de la communauté

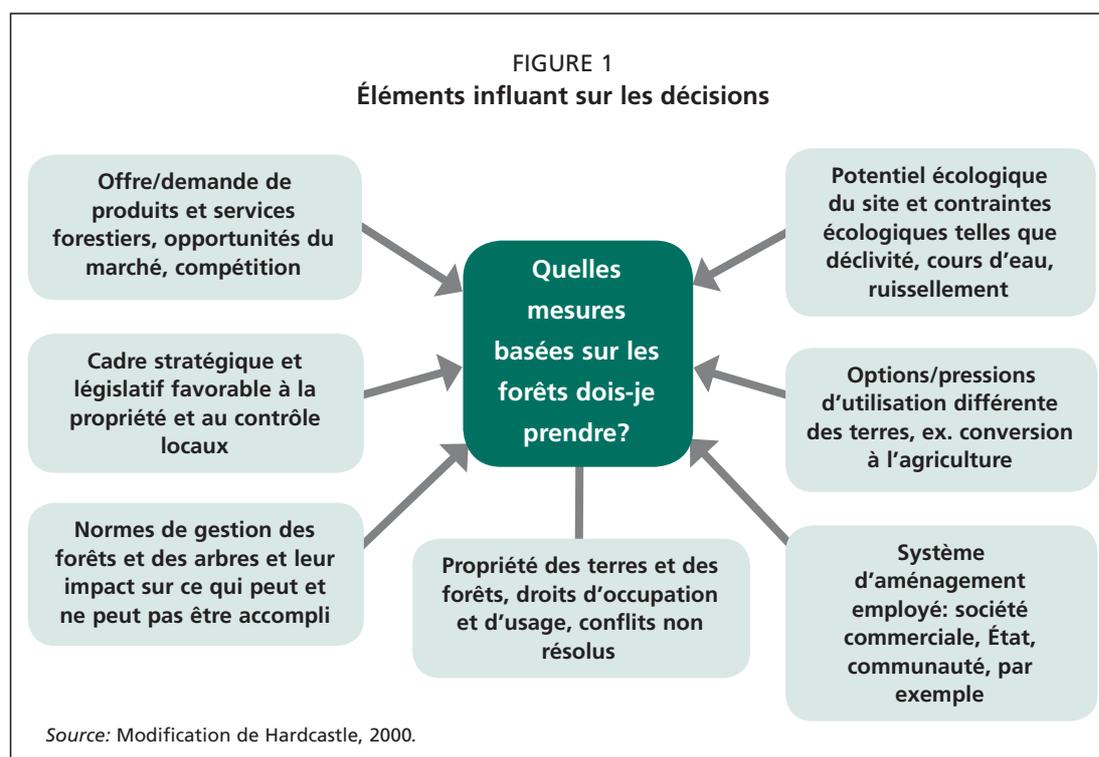
Même en présence de conditions d'investissement dans les forêts et les arbres, les communautés ont besoin de compétences pour gérer et utiliser durablement ces ressources. Les institutions de la communauté requièrent des moyens d'appuyer cette gestion et de veiller au partage équitable entre les résidents pauvres et marginalisés des avantages tirés de la foresterie. Il est également important que les groupes d'usagers locaux soient suffisamment solides pour résister aux tentatives d'individus d'usurper le pouvoir. De même, les chefs de villages doivent être en mesure de représenter et de défendre les intérêts de leurs électeurs aux plus hauts niveaux décisionnels.

Questions à poser sur la capacité des communautés et la base de ressources avant de lancer des interventions:

- Quelles sont les compétences des populations locales, et les lacunes, s'il en existe, en matière de développement, gestion, exploitation et écoulement des ressources forestières et arboricoles?
- Qui, au sein de la communauté, tire le plus d'avantages des ressources forestières et arboricoles, et quels sont ces avantages par rapport à leur investissement dans la gestion forestière?
- Existe-t-il des rôles, responsabilités et règles claires au sein de la communauté sur la gestion des forêts et des arbres?
- Quel est le potentiel d'avantages durables de la base de ressources? Toutes les options ont-elles été analysées avec les parties prenantes?
- Si des options ont été écartées faute de compétences ou de fonds, par exemple, comment peut-on surmonter ces obstacles?
- Les communautés sont-elles satisfaites des avantages qu'elles tirent en compensation de leur investissement?
- Les chefs des communautés représentent-ils comme il se doit les intérêts des habitants dans les décisions prises aux plus hauts échelons? Sinon, de quelles compétences ont-ils besoin et comment les obtenir?

PESER LES RISQUES DANS LA PRISE DE DÉCISIONS

La Figure 1 présente les facteurs complexes et interreliés devant être pris en compte avant de lancer toute intervention de foresterie appliquée à la réduction de la pauvreté. Par exemple, si les politiques et la législation restreignent la vente de produits forestiers (encadré centre gauche), les populations locales peuvent se tourner vers une utilisation des terres plus rentable comme l'agriculture (encadré centre droit).



Un élément fondamental dans la prise de décisions consiste à peser les opportunités et les risques, notamment ceux liés aux conflits pouvant naître lorsque les pauvres s'investissent dans des activités qui menacent les puissantes élites ou les opérateurs illicites; les phénomènes naturels qui endommagent ou détruisent les ressources; et l'incertitude ou la fluctuation de l'offre et de la demande.

Les pauvres n'ont généralement pas de filets de sécurité, de sorte qu'ils renoncent souvent à la possibilité de gagner plus s'ils estiment que c'est trop risqué. Ils seront moins enclins, par exemple, à investir dans du matériel ou à acheter une variété améliorée de jeunes plants s'ils s'inquiètent de la vive concurrence ou de la chute des prix. Ils ne se risqueront probablement pas non plus dans des produits trop spécialisés car les goûts des consommateurs pour ces produits sont difficiles à prévoir. Mais surtout le fait que de nombreux pauvres n'ont pas accès à l'information sur les tendances du marché et les fluctuations des prix est plus préoccupant. Ces connaissances insuffisantes restreignent leurs possibilités de participer aux entreprises commerciales, ou les empêchent de même pouvoir les envisager.

PROGRAMME D'ACTION

En 2001, les décideurs et praticiens du monde entier ont identifié des moyens dont les politiques, lois et programmes forestiers ont atténué la pauvreté. Les discussions au Forum sur le rôle de la foresterie dans l'atténuation de la pauvreté (FAO, 2001a) ont abouti à un programme d'action en quatre grands volets: consolider les droits; capacités et la gouvernance; réduire la vulnérabilité; saisir les nouvelles opportunités; et travailler en partenariat. Le programme sert de base aux praticiens pour concevoir des interventions pour réduire la pauvreté. Les questions qui suivent peuvent fournir des informations pertinentes pour envisager les mesures à prendre.

Questions que les praticiens doivent poser

Point 1: renforcer les droits, les capacités et la gouvernance

- Quels sont les régimes actuels d'occupation des sols?
- Les communautés et les résidents disposent-ils de droits pour gérer leurs ressources?
- Y a-t-il des mesures visant à encourager une gestion responsable?
- Est-ce que des personnes externes à la communauté contrôlent ou influencent les décisions?
- Les structures de gouvernance sont-elles transparentes et efficaces?
- Quelle est la capacité des organisations et des institutions locales? Comment la renforcer?
- Les pauvres ont-ils voix au chapitre? Dans la négative, que faut-il faire pour la leur donner?
- La communauté facilite-t-elle l'accès des pauvres aux services comme l'éducation et la santé?

Point 2: réduire les vulnérabilités

- Quelles mesures sont en vigueur pour protéger les plus vulnérables en cas de crise et épreuves soudaines?
- Le rôle des arbres hors forêts de satisfaire les besoins de subsistance et de créer des revenus est-il reconnu?
- Les initiatives de plantation bénéficient-elles d'un appui suffisant? Sinon, comment l'intensifier?
- L'accès des pauvres aux ressources forestières est-il surréglementé par rapport aux intérêts plus puissants?
- Les réglementations régissant l'utilisation des forêts par les populations pauvres sont-elles excessives ou incohérentes?
- La réglementation dépasse-t-elle la capacité des autorités de la faire respecter?
- Si les règlements sont trop complexes, y a-t-il des possibilités de les simplifier?
- Quels sont les critères des plans d'aménagement? Les chefs de petites entreprises forestières s'y conforment-ils?

Point 3: saisir les nouvelles opportunités

- Quels obstacles empêchent les petits producteurs de biens forestiers d'accéder au marché?
- À quels obstacles se heurtent les populations pauvres pour ce qui est de l'accès à des créneaux rentables comme la transformation secondaire?
- Quelles informations sont disponibles sur l'offre, la demande du marché et la tarification compétitive?
- A-t-on les compétences pour administrer les entreprises? Comment combler les lacunes éventuelles?
- Existe-t-il des possibilités de développement des marchés rémunérant les services environnementaux comme la protection des bassins versants, la fixation du carbone et la conservation de la biodiversité?
- Quel appui financier est offert aux pauvres en termes de dons, de prêts et de subventions?
- Peut-on augmenter les recettes actuelles, par exemple, en améliorant la qualité des produits, en garantissant la fiabilité des approvisionnements, en éliminant les intermédiaires et en vendant des produits saisonniers lorsque les prix sont au plus fort?

Point 4: travailler en partenariat

- Les politiques et programmes forestiers au niveau de la communauté comprennent-ils des stratégies de réduction de la pauvreté?
- Les stratégies locales de réduction de la pauvreté comprennent-elles des dimensions de foresterie?
- Les organismes et parties prenantes s'occupant de réduction de la pauvreté échangent-ils régulièrement des informations et expériences?
- Quels mécanismes visant à encourager une collaboration et une coordination

locales entre les secteurs, notamment le co-financement, sont en place pour affronter les multiples facettes de la pauvreté?

- Quel soutien est nécessaire pour créer ou renforcer les partenariats public-privé et les coopératives?

ADAPTER LES INTERVENTIONS AUX CONTEXTES LOCAUX

Les utilisateurs de ce guide travailleront avec les populations locales, dépendantes à divers égards vis-à-vis des forêts et des arbres:

- chasseurs, cueilleurs et agriculteurs itinérants vivant dans ou à proximité des forêts;
- pauvres sans terres sédentaires à la recherche d'opportunités d'emploi et de revenus;
- petites fermes dépendant essentiellement de ressources externes;
- négociants de matériels provenant de la forêt;
- fermes essentiellement autosuffisantes par rapport à leurs ressources arboricoles.

Le Tableau 1 présente un aperçu des liens et enjeux de moyens d'existence et les stratégies d'intervention possibles dans les ménages sélectionnés. Les praticiens sont encouragés à adapter ces exemples aux conditions locales.

TABEAU 1
Comment aider à améliorer les moyens d'existence des populations dépendant des forêts

Catégories dépendantes des forêts	Liens et enjeux de moyens d'existence	Stratégies d'intervention possibles
Chasseurs/cueilleurs habitant la forêt et cultivateurs itinérants	<p>Les forêts sont la principale source de moyens d'existence.</p> <p>Les forêts sont souvent gérées collectivement.</p> <p>Les systèmes peuvent être difficiles à soutenir lorsqu'ils sont exposés à des changements externes (abattage, pressions du marché, etc.).</p> <p>L'agriculture est probablement la meilleure façon de sortir de la pauvreté.</p>	<p>Aider à concevoir des systèmes de gestion participative plus efficaces.</p> <p>Aider à accéder aux services gouvernementaux.</p> <p>Fournir un soutien pour abandonner les activités non durables.</p> <p>Aider au développement de nouvelles opportunités pour la promotion des produits agroforestiers.</p>
Ménages sédentaires pauvres sans terres dépendant des forêts pour l'emploi et la collecte/vente de produits forestiers	<p>Les forêts offrent toute une gamme de possibilités de moyens d'existence et d'emploi.</p> <p>Les populations sont souvent socialement exclues avec une maigre représentation de leurs intérêts.</p> <p>Les populations pastorales sans accès aux pâturages collectifs ou au pâturage en forêt doivent acheter du fourrage ou louer à bail les pâturages.</p>	<p>Employer des stratégies de survie mixtes pour réduire les risques.</p> <p>Tenir compte de l'impact des changements sur les besoins de main-d'œuvre.</p> <p>Offrir une formation et faciliter l'accès à la finance pour aider le passage à un système d'échanges établis.</p> <p>Faciliter l'accès à la terre pour l'agriculture.</p>

Ménages agricoles dépendant de ressources forestières adjacentes	<p>Les forêts offrent un complément à ce qui peut être produit à la ferme ou ce qui peut être fourni plus efficacement à partir d'arbres hors exploitation.</p> <p>Les forêts peuvent être importantes pour satisfaire les besoins de subsistance et de revenus.</p> <p>A mesure qu'augmente l'exposition aux marchés, les probabilités de conflits augmentent entre ceux qui dépendent de la ressource pour des moyens de subsistance et des revenus.</p>	<p>Aider les communautés à affronter les conflits internes croissants sur le contrôle et l'accès aux ressources forestières et aux terres boisées locales.</p> <p>Aider à gérer la réponse aux pressions croissantes des usagers externes (y compris des services forestiers d'État qui produisent commercialement des produits forestiers).</p>
Ménages vendant ou négociant des produits forestiers comme source principale de revenus ou d'emploi	<p>Peut comprendre les paysans sans terre comme les ménages agricoles, et les citoyens, au même titre que les ruraux.</p> <p>De nombreux commerces sont caractérisés par une faible rentabilité et la stagnation ou le déclin des perspectives.</p> <p>Des commerces plus rémunérateurs requièrent souvent des apports détenus seulement par les plus riches et les plus compétents.</p>	<p>Identifier les potentialités et les contraintes pour rendre viables la production et la vente de produits forestiers.</p> <p>Effectuer une analyse de la filière pour choisir des commerces capables de relever les revenus.</p> <p>Relier les producteurs aux sources de crédit et autres intrants.</p> <p>Aider les ménages à accéder aux informations du marché et nouer des alliances avec les pourvoyeurs de services locaux.</p>
Ménages agricoles utilisant les ressources arboricoles à la ferme pour une grande partie de leurs besoins liés aux forêts	<p>L'accès réduit aux ressources forestières et les changements de disponibilité et d'affectation des terres et de la main-d'œuvre agricole peuvent favoriser la gestion des arbres à la ferme.</p> <p>Cette option n'est disponible que pour ceux qui ont un accès à la terre qu'ils peuvent planter sans compromettre les disponibilités alimentaires du ménage.</p> <p>Seulement disponible pour ceux qui ne sont pas assujettis à des restrictions d'occupation des terres décourageant l'investissement dans les arbres.</p>	<p>Promouvoir des choix d'arbres appropriés et des pratiques de gestion.</p> <p>Aider à fournir des informations qui renforcent la capacité des agriculteurs de mieux évaluer les perspectives du marché.</p> <p>Éclaircir ou modifier les conditions d'occupation qui semblent compromettre l'arboriculture.</p> <p>Aider à supprimer ou à réviser les réglementations qui limitent inutilement la production et la vente privées de produits arboricoles.</p>

4. Faciliter la création de revenus locaux

MICROFINANCE

Les mécanismes de microfinance offrent de petits prêts avec des délais de remboursement généralement courts. Ils fonctionnent sur la base de taux d'intérêt raisonnables, et ne sont pas toujours subordonnés à un nantissement. Quand ils sont liés à d'autres interventions comme la formation en matière de compétences techniques ou managériales simples, la microfinance peut contribuer à créer des entreprises prospères. Les «business plans» doivent être viables et, dans le cas de la foresterie, peuvent nécessiter une sécurité des droits et d'accès aux produits forestiers. Les prêts peuvent alors servir de fonds de roulement pour accumuler un capital, louer ou acheter des moyens de transport et réduire la dépendance à l'égard d'intermédiaires, et louer des débouchés de vente. Les fonds peuvent également servir à l'achat de matériel. (Voir Encadré 2 pour plus de détails).

Le soutien aux petites entreprises forestières par la microfinance permet aux ménages pauvres de créer des biens matériels, d'accroître les revenus et de réduire leur vulnérabilité au stress économique et aux chocs externes. L'accès au crédit s'est souvent avéré la première méthode pour sortir de la pauvreté car il offre aux gens une possibilité de se libérer de situations où leur main-d'œuvre bon marché est exploitée par d'autres. Toutefois, emprunter pour créer une entreprise comporte des risques, les pauvres doivent donc prendre en compte la nécessité de se protéger contre des pertes éventuelles.

Lorsqu'elles ont un besoin désespéré d'argent, certaines personnes empruntent à des particuliers à des taux inadmissibles. Comme elles doivent ensuite épuiser leurs revenus disponibles pour payer le service des intérêts, elles n'arrivent pas à rembourser le principal de la dette ou elles le font très lentement. Les services de microfinance peuvent aider à sortir de ce cercle vicieux car les montants empruntés sont souvent modestes.

Les institutions de financement commerciales sont rarement intéressées à prêter aux pauvres car les montants sont modestes, les coûts de transaction élevés et les garanties rares, en particulier quand ceux-ci ne disposent pas de droits d'occupation ou d'accès sûrs. Les opérateurs de petites entreprises forestières appartiennent à cette catégorie.

Accroître les possibilités des pauvres d'améliorer leurs moyens de subsistance grâce à la foresterie veut dire les aider à se procurer des fonds pour l'achat de matériels. S'ils ont les moyens d'acheter ou de louer un véhicule pour livrer le bois aux clients dans les autres villes, par exemple, ils pourraient facturer plus que ce que les résidents locaux et les acheteurs commerciaux ne sont disposés à payer. Diffuser

ENCADRÉ 2 Microfinance

A quoi peut servir la microfinance

La microfinance peut couvrir:

- les coûts d'investissement pour améliorer la productivité et la qualité;
- le fonds de roulement pour l'achat d'équipement et de matériels.

La microfinance devrait porter sur le renforcement des capacités des emprunteurs pour optimiser l'utilisation.

Les conditions doivent identifier l'utilisation des fonds, s'il faut une phase de développement et quand le cash flow devrait s'améliorer.

Informations requises

- Quantité, calendrier et durée des besoins de financement
- Séparation des postes de capital des besoins de fonds de roulement
- Niveau de compétences de gestion financière
- Impact des frais et des critères de sécurité des prêts
- Méthodes pour garantir que les financements sont utilisés pour les postes déclarés
- Projection réaliste du cash-flow de l'entreprise, y compris les intérêts et les conditions de remboursement, avant le financement
- Impact des prêts à certains pauvres, mais pas à d'autres

l'information sur les prix de certains produits sur les marchés voisins pourrait aussi faire la différence entre une entreprise rentable et non rentable. La capacité locale d'ajouter une valeur aux produits forestiers aide aussi à accroître les revenus.

Les praticiens peuvent aider à limiter les risques liés aux mécanismes de micro-financement en aidant les pauvres à obtenir des taux d'intérêt et des calendriers de remboursement raisonnables. En outre, ils peuvent inviter ceux qui ont utilisé la microfinance à raconter leurs expériences à ceux qui sont intéressés. Les praticiens peuvent aussi aider les prêteurs de microfinance (banquiers, entrepreneurs privés et projets de développement) à mieux comprendre la dynamique des petites entreprises forestières, notamment les facteurs qui contribuent à leur succès.

TRANSFORMATION ET VALEUR AJOUTÉE

Avec une telle quantité de produits forestiers sur le marché, la transformation sert à donner une valeur ajoutée souvent supérieure à la valeur de la matière première. Une meilleure transformation – en qualité et en quantité – à l'échelon local peut accroître la quantité, diversité et stabilité des flux de revenus pour les populations vivant dans ou à proximité des forêts. Il faut, cependant, identifier ceux qui s'assureraient la plus grande part du fardeau en termes de temps et d'effort par rapport à ceux qui ont davantage de probabilités de tirer le plus de gains du supplément de revenus engendrés (Encadré 3).

Les praticiens peuvent aider les pauvres qui veulent se lancer dans la transformation locale de produits forestiers en cherchant des informations et des conseils sur:

- la quantité de matières premières disponibles et leur potentiel de récolte durable;
- la demande, la concurrence et les prix du marché;
- la possibilité de développer des alliances stratégiques tout au long de la filière;
- les investissements nécessaires pour le matériel;
- le type de compétences et de main-d'oeuvre nécessaires par rapport aux disponibilités;
- les coûts de transport au marché;
- la mesure dans laquelle la transformation peut ajouter une valeur aux revenus;
- les coûts de maintenance et la disponibilité de pièces détachées avant l'achat du matériel.

ENCADRÉ 3 Valeur ajoutée

Aspects à prendre en compte

Une valeur ajoutée comprend des mesures pour empêcher la dégradation des produits qui, par exemple, peut découler du mauvais stockage des fruits ou de l'empilage incorrect des planches.

Les entrepreneurs traitant de produits à valeur ajoutée se heurtent à une compétition plus vive et à des risques supplémentaires. Ils doivent être en mesure de répondre systématiquement à des normes et des spécifications plus rigoureuses requises par les consommateurs de ces marchés. Les approvisionnements doivent être fiables – un critère que les groupes les plus pauvres peuvent avoir des difficultés à satisfaire.

Il est également important d'évaluer de façon réaliste les apports additionnels requis pour ajouter une valeur aux produits par rapport aux augmentations de revenus prévues.

Informations requises

- Opportunités existantes sur le marché, y compris marchés de niche potentiels et acteurs
- Capacité des marchés d'absorber une nouvelle offre et de payer de bons prix
- Contraintes comme la saisonnalité et les pertes de transport
- Contrôle le long de la filière – ex. vente à des intermédiaires qui offrent le transport à leurs conditions
- Capacité des groupes de développer et d'assurer les marchés
- Impacts négatifs du développement des marchés sur certains pauvres
- Pérennité de la base de ressources

ENCADRÉ 4

Développement d'entreprises communautaires de produits forestiers en Gambie

En 2001, le Département des forêts de la Gambie a piloté l'approche A&DM pour créer des revenus à partir des forêts communautaires, conformément à son concept d'aménagement forestier. Sur la base des résultats encourageants, un projet a été mis en place dans le cadre du Programme de coopération technique de la FAO pour former le personnel du Département des forêts à la méthodologie A&DM, afin qu'il puisse faciliter la création d'entreprises communautaires exploitant les produits, ressources et services des forêts communautaires. Vingt-six villages de trois divisions ont adopté l'approche. Les formateurs nationaux ont aidé les villageois à recueillir des informations sur les problèmes techniques et commerciaux et organisé des réunions qui les ont exposés à des alliances potentielles avec les négociants, les experts techniques et les pourvoyeurs de crédit. Tous les villages ont démarré la production et la commercialisation sur la base du processus A&DM. Parmi les produits choisis pour la création d'entreprises figuraient la vente de bois de feu et de grumes, les arts et l'artisanat, le miel et autres produits forestiers non ligneux (PFNL), outre des projets d'écotourisme. Les activités ont engendré d'importants revenus et ont eu un impact positif sur la façon dont les communautés administrent leurs ressources forestières. Le Département des forêts souhaite désormais former du personnel dans tout le pays et préparer des formateurs supplémentaires dans les trois divisions où le concept a été introduit.

Exemples d'impacts du projet pilote sur les plans:

- **Politique.** Les contraintes liées à la délivrance et la supervision des licences et des permis d'utilisation des forêts sont venues au jour et des mesures ont été prises pour y remédier, y compris une application rigoureuse de la loi et une supervision mieux coordonnée sur le terrain avec l'assistance des villageois.
- **Économique.** L'approche A&DM a modifié à la fois les stratégies de production et de commercialisation des groupes. Par exemple, le prix moyen que les villageois ont touché pour une cargaison de bois de feu était près de dix fois supérieur après l'étude de marché réalisée en 2004, qu'avant de démarrer l'étude en 2003.
- **Social.** L'expérience acquise durant les études de marché a aidé à améliorer les aptitudes de négociation des entrepreneurs. Les villageois connaissent désormais la différence entre commercialisation et vente. Ils ont aussi constitué des groupes fédérés autour d'une plate-forme d'échange d'information et d'amélioration des ventes.
- **Écologique.** L'A&DM a accru les revenus que les populations locales tirent des ressources forestières, les incitant à les protéger grâce à la prévention et à la lutte contre les incendies. Plusieurs villages ont émis le souhait d'étendre les superficies de forêts communautaires.
- **Institutionnel.** Un module A&DM a été inscrit au programme d'études de l'école de foresterie et est désormais enseigné aux élèves.

ANALYSE ET DÉVELOPPEMENT DE MARCHÉS À L'APPUI DES PETITES ENTREPRISES

Un des outils pratiques les plus prometteurs pour le développement d'entreprises forestières locales est l'Analyse et le Développement de Marchés (A&DM) – processus participatif conçu par la FAO pour aider les communautés et les particuliers à démarrer des entreprises viables et des marchés stables par l'utilisation durable des ressources naturelles et la répartition équitable des avantages. L'approche est axée sur les populations qui utilisent les produits forestiers et arboricoles pour la création de revenus, et non pas juste à des fins de subsistance.

En prenant en compte les aspects environnementaux, sociaux, technologiques et commerciaux, l'A&DM aide les communautés à ne pas dissocier la gestion participative des ressources naturelles de la création de revenus (voir Encadré 4). Comme l'approche porte non seulement sur les aspects socio-économiques, mais aussi sur la viabilité écologique, elle est particulièrement applicable aux entreprises fondant leurs activités sur les ressources ayant besoin d'être protégées ou conservées. Son accent sur les alliances stratégiques et le développement institutionnel veille à l'indépendance et à la viabilité des entreprises locales. L'A&DM est une méthodologie conviviale et flexible qui offre des lignes directrices aux entrepreneurs potentiels, praticiens de terrain et responsables.

L'approche A&DM repose sur les quatre aspects suivants de viabilité:

- **Viabilité des ressources.** L'identification et la planification d'entreprises potentielles passent par l'évaluation de la viabilité des environnements locaux, en évitant la surexploitation des ressources.
- **Viabilité des marchés.** La meilleure capacité des entreprises forestières locales améliorera leurs chances de rester compétitives, d'identifier des filières, de répondre à l'évolution du marché et d'accroître leur pouvoir de négociation.
- **Viabilité sociale et institutionnelle.** La participation locale et des institutions performantes soutiennent la création de petites entreprises fructueuses. Le processus comprend une assistance pour identifier des domaines potentiels de conflit; veiller à ce que les activités ne nuisent pas aux membres défavorisés de la communauté; et promouvoir le partage équitable des responsabilités et des bénéfices entre les hommes et les femmes.
- **Viabilité technique.** Les hommes et les femmes accéderont à l'information sur la valeur ajoutée de leurs produits et choisiront les technologies les mieux adaptées à leurs intérêts et leurs capacités tout en tenant compte des exigences et des demandes du marché.

Renforcement des capacités par le processus A&DM – son fonctionnement

Phase de planification (avant de faire intervenir les communautés). L'agent de terrain évalue l'environnement local ou national (ressources naturelles et leur potentiel, marchés, parties prenantes), identifie les sites d'intervention et adapte les outils aux circonstances locales ou nationales.

Les résultats comprennent:

- évaluation et identification de produits potentiels;
- présentation d'autres activités et secteurs connexes qui offrent un potentiel, comme le tourisme;
- meilleure compréhension des besoins des principales parties prenantes, après une analyse des moyens d'existence;
- accord sur les rôles et responsabilités de chaque partenaire dans le processus;
- identification des contraintes et opportunités des projets/sites retenus;
- formulation de stratégies pour l'utilisation durable des ressources naturelles.

Le processus A&DM consiste en trois phases, qui font toutes intervenir les populations locales.

Phase 1: Analyser la situation à l'échelon local. Sous la direction du praticien sur le terrain, la communauté recense les chefs d'entreprise potentiels; répertorie les ressources et les produits, y compris ceux qui fournissent déjà des revenus aux populations locales; identifie les obstacles du système commercial actuel; et élimine les produits non viables. Les populations locales intéressées à la création d'entreprises déterminent des objectifs économiques.

Résultats escomptés:

- brève liste de produits sur laquelle se baser pour la phase suivante d'A&DM;
- identification des habitants intéressés à créer des entreprises;
- connaissance des contextes sociaux, environnementaux, techniques et institutionnels d'une série de produits;
- constitution d'un groupe d'intérêt pour entreprendre la phase suivante.

Phase 2: Identification des produits, des marchés et des méthodes de commercialisation. Sous la direction du praticien sur le terrain, la communauté choisit les produits les plus porteurs à partir de la liste et décide quelles entreprises ont le plus de chances d'être viables.

Résultats escomptés:

- identification de produits potentiels;
- données recueillies pour la préparation d'un business plan;
- formation de groupements d'intérêt autour de produits porteurs;
- constitution d'une équipe pour entreprendre la phase 3.

Phase 3: Planifier des entreprises dans le cadre d'un développement durable. Sous la direction du praticien, la communauté prépare les stratégies et plans de développement de l'entreprise. Les entrepreneurs sont guidés durant une phase pilote et reçoivent la formation nécessaire, notamment managériale. Ils apprennent à suivre les progrès de leurs entreprises et à s'adapter à l'évolution des marchés.

Résultats escomptés:

- stratégies d'entreprise pour les produits retenus;
- plans de marketing et de gestion;
- plans d'action pour garantir une mise en œuvre correcte;
- financements obtenus conformément à la déclaration de biens en capital;
- mise en place de l'entreprise pilote;
- répondre aux exigences de formation.

5. Interventions de foresterie pour réduire la pauvreté

COMMENT LES FORÊTS NATURELLES PEUVENT MIEUX CONTRIBUER AUX MOYENS D'EXISTENCE ET À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Comme les forêts naturelles offrent une grande variété de biens et de services à différents groupes d'usagers, leur importance pour chacun d'entre eux doit être bien comprise avant de lancer des interventions. Les forêts naturelles servent non seulement de compte d'épargne pour les populations dans et aux alentours des forêts, mais elles procurent également une vaste gamme de produits de subsistance. Avant que les chefs des communautés ou autres autorités décident de récolter des espèces de bois précieuses, ils devraient s'enquérir du potentiel des ressources restantes car celles-ci servent de nourriture, de médicaments et de bois de feu pour les résidents, en particulier les pauvres.

Les praticiens, entre autres, ne doivent pas simplement considérer les forêts naturelles pour la valeur purement économique du bois. Il est important qu'ils puisent dans les savoirs locaux pour considérer la panoplie de bénéfices et fonctions de ces ressources, et les modalités d'utilisation par les différents groupes. En stimulant la discussion entre les diverses parties prenantes, les praticiens peuvent guider la mise au point de stratégies de collaboration pour atteindre des buts communs. Ils peuvent également aider à évaluer l'impact des interventions sur les moyens de subsistance en analysant les interactions complexes existant entre les populations locales et les forêts (voir Chapitre 6). Les informations peuvent alors servir, par exemple, à faire pression sur les concessionnaires pour leur faire prendre en compte les besoins des habitants en matière de produits et services forestiers locaux dans leurs plans de récolte. De même, les praticiens ont un rôle à jouer pour convaincre les sociétés à embaucher des ouvriers locaux en leur payant des salaires équitables ou à créer des partenariats.

L'Encadré 5 illustre la façon dont les habitants d'Ixtlan de Juarez (Mexique), ont créé des entreprises pour tirer des revenus de la forêt naturelle. L'exemple montre que lorsqu'il existe des droits et des normes, des recettes plus élevées alimentent la gestion durable des ressources.

L'expérience a montré que les mécanismes de certification accroissent le coût de la gestion forestière tandis que, jusqu'à présent, la plupart des consommateurs sont peu enclins à payer un supplément pour acheter des produits certifiés. Cette situation peut évoluer à l'avenir, à mesure que les mécanismes deviendront moins onéreux et plus faciles à mettre en oeuvre pour les populations pauvres. L'écotourisme, dans certains cas, a incité les locaux à investir dans la protection et la gestion des forêts, car ils peuvent être recrutés comme guides, y compris auprès

ENCADRÉ 5

Exploiter au mieux les forêts naturelles: transformation du bois et écotourisme à Ixtlan de Juarez (Mexique)

Ixtlan de Juarez, une communauté riche en forêts et en biodiversité, est située dans les hauts plateaux de la Sierra Norte d'Oaxaca, au centre du Mexique. Avant la papeterie d'État (Papelera Tuxtepec) qui a cédé des droits d'accès au village en 1972, la communauté employait les résidents dans des tâches mal payées et peu qualifiées, en leur donnant quelques avantages directs de la ressource.

Une fois obtenue la sécurité des droits, les Ixtlenos ont créé des entreprises de fabrication de planches et autres produits à valeur ajoutée, tels que tables, chaises et portes, vendues essentiellement dans le Mexique central. Situé dans un des états les plus pauvres du pays, Ixtlan jouit désormais d'un revenu par habitant double de celui du reste de l'état.

Les opérations d'Ixtlan sont à gestion collective et les membres partagent les responsabilités et les bénéfices. Les programmes d'écotourisme, avec un accent sur les activités de birdwatching, complètent leurs autres projets. A la fin de l'année, les excédents de revenus sont réinvestis dans les entreprises ou aident à payer pour les services publics comme l'instruction, les routes et l'épuration des eaux usées.

Ixtlan est désormais en train de créer une nouvelle usine de mobilier, qui devrait multiplier la production par dix. Le bien-être des Ixtlenos saute aux yeux de n'importe quel visiteur – les avantages économiques tirés de l'utilisation durable des forêts naturelles ont amélioré les moyens d'existence.

Même si les opérations d'Ixtlan ont été certifiées comme durables sous l'angle environnemental, social et économique, la communauté vend son bois sans le label de certification car le marché ne le réclame pas. Ses produits ligneux sont en concurrence avec des produits moins chers provenant de sources non durables, mais les avantages de la certification ont facilité l'accès des entreprises au programme du gouvernement sur la rétribution des services environnementaux.

des chasseurs de trophées. Toutefois, lorsqu'on envisage des projets d'écotourisme, les praticiens et les communautés doivent reconnaître que la demande touristique est variable et les visiteurs peuvent avoir des répercussions négatives sur la culture locale et l'environnement.

COMMENT LES PLANTATIONS FORESTIÈRES PEUVENT MIEUX CONTRIBUER AUX MOYENS D'EXISTENCE ET À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Les grandes plantations forestières peuvent servir à la production industrielle de bois, de fibres, ou de produits forestiers non ligneux (PFNL). La production non industrielle, en revanche, sert essentiellement au bois de feu et au charbon de bois, à la restauration des sites, à la remise en état des terres dégradées, à la lutte contre la désertification et à la protection des sols et des eaux.

Les plantations industrielles remplacent parfois les forêts naturelles dont dépendaient les populations locales pour vivre. Lorsque des firmes privées offrent des solutions durables et incorporent le point de vue des résidents aux stades de la planification des opérations, les communautés peuvent offrir une source précieuse de main-d'œuvre. Si elles sont bien planifiées et bien gérées, les plantations industrielles peuvent réduire la vulnérabilité des pauvres en introduisant, par exemple, des mécanismes de sous-traitance (voir Encadrés 6 et 7).

Dans certains cas, les populations locales interviennent dans la plantation et l'entretien des arbres dans les grandes forêts industrielles, de sorte qu'elles peuvent ainsi accéder aux sols entre les arbres pour cultiver des produits jusqu'à

ENCADRÉ 6

Mécanismes de sous-traitance: principales caractéristiques

- Les deux parties jouissent d'un pouvoir équilibré pour négocier l'accord de partenariat.
- L'accord est flexible et offre une marge de renégociation dans le cadre d'un contrat à long terme, par exemple, en termes de taux salariaux et de tarification pour couvrir l'inflation.
- Des mécanismes tels que des réunions périodiques sont en vigueur pour améliorer la transparence et l'obligation redditionnelle entre les groupes d'intéressés et en leur sein.
- Une stratégie claire de réinvestissement est en place, qui couvre les aspects industriels ainsi que le renforcement des capacités au sein des groupes d'intéressés.

Comment fonctionnent les mécanismes de sous-traitance?

- Les responsabilités et les bénéfices sont clairs pour les deux parties et ont été convenus sur une base équitable grâce à un accord raisonnable.
- La conception et la mise en oeuvre des mécanismes de partage des coûts et bénéfices tiennent compte des flux de subsistance. Les systèmes de gestion prennent en compte la responsabilité de la protection des forêts, d'une tarification équitable et de moyens d'existence durables.
- Des politiques gouvernementales appropriées sont en vigueur et les entreprises publiques et privées veillent à l'application des règlements, par exemple, par des mécanismes équitables de partage des bénéfices.
- Une bonne responsabilité sociale des entreprises est manifeste sur le lieu de travail par des réglementations sur les normes de santé et de sécurité, par exemple. Elle peut aussi comporter l'offre de services fondamentaux comme l'accès à l'eau et à l'hygiène, l'éducation et les droits du travail.

Source: Howard et al., 2005

ENCADRÉ 7

Mécanisme de sous-traitance «Sappi Forests»

La société Sappi Forest Products (Afrique du Sud) est propriétaire et gérant d'environ 540 000 ha de plantations destinées à la production de pâte à papier blanchi et non blanchi, de papier journal et de papier kraft d'emballage. Elle a lancé le «Sappi Forests Outgrower Scheme» en 1983 afin d'accroître sa fourniture de bois d'oeuvre, créer des emplois pour les communautés appauvries et promouvoir le développement socio-économique. En l'espace de presque 20 ans, le projet est passé de trois agriculteurs gérant 12 hectares à plus de 8 600 cultivateurs sur 13 000 hectares dans le KwaZulu-Natal rural.

La société fournit gratuitement aux petits agriculteurs de jeunes plants, des avis techniques, un marché garanti pour leurs produits, des prêts sans intérêt pour planter des arbres et des avances d'espèces jusqu'à la maturation des arbres. En retour, les cultivateurs s'engagent à vendre leurs arbres à Sappi lorsqu'ils sont prêts à être récoltés. Les pépinières de la société offrent le meilleur matériel génétique disponible, des jeunes plants adaptés à la zone. Les vulgarisateurs aident ensuite les cultivateurs à sélectionner des sites adaptés, à préparer et à fertiliser la terre et à effectuer les plantations. Ils reviennent fréquemment pour les aider à lutter contre les plantes adventices et à préparer des coupe-feu. Le cas échéant, le personnel de Sappi aide également les agriculteurs à négocier des prix de marché équitables avec les entreprises d'exploitation et de transport.

Outre la création d'emplois pour les cultivateurs participant au programme, les contracteurs ont embauché quelque 1 120 personnes en plus pour les plantations et la récolte. Le projet a encouragé l'ouverture d'autres entreprises dans la zone, créant ainsi environ 750 emplois supplémentaires.

Source: Kirsten et Sartorius, 2002

la fermeture de la frondaison. Ce système est connu sous le nom de *taungya* et représente, pour les pauvres paysans sans terres, un substitut important aux baux. Néanmoins, les propriétaires de la plantation et les utilisateurs des terres forestières doivent se mettre d'accord à l'avance sur les types de cultures et la durée des cultures intercalaires.

À plus petite échelle, des parcelles boisées peuvent être constituées au niveau du village, de la ferme ou de la coopérative, en guise d'investissement ou de filet de sécurité. Toutefois, il ne faut pas négliger le droit de récolter et de vendre les arbres, de même que la nécessité de conduire une analyse approfondie coûts - bénéfiques avant de s'engager dans cette aventure.

Les praticiens peuvent aider à optimiser les contributions des plantations de multiples façons, pour améliorer les moyens d'existence et réduire la pauvreté: en fournissant des plants de bonne qualité et des informations sur le traitement

des semences ou des conseils sur les soins des jeunes plants, par exemple. Étant donné que les forêts plantées constituent un investissement moyen à long terme, la sélection des essences est essentielle – comme choisir des espèces à croissance rapide pouvant être récoltées pour des matériaux de construction légers en l'espace de quelques années, et les conjuguer avec des essences de bois d'œuvre de qualité supérieure dont la maturation est plus longue. Les praticiens peuvent jouer un rôle clé pour aider les populations locales à négocier des mécanismes de partage des bénéfices entre elles ou avec les entreprises de l'extérieur, lors de la plantation des arbres. Ils peuvent également aider à maintenir des attentes raisonnables en indiquant les goulets d'étranglement potentiels, comme les coûts de transport élevés vers les marchés et la complexité des procédures d'obtention des permis de récolte et de vente des arbres (Encadré 8).

Les praticiens peuvent négocier des accords équitables entre les habitants de la forêt, les gestionnaires forestiers, les dirigeants des sociétés, les employés et les syndicats. Ils peuvent aussi aider à garantir un soutien du gouvernement pour assurer un processus en bonne et due forme et sensibiliser les responsables aux avantages sociaux que la gestion responsable apporte aux communautés locales et aux habitants. Cet aspect, une fois assimilé, peut être intégré dans tout accord de partenariat avant signature.

Dans certains cas, les entreprises publiques peuvent financer la création de petites plantations forestières destinées à la production non industrielle de combustible ligneux et à des fins environnementales. Les agriculteurs et petits exploitants peuvent investir dans ces entreprises avec des ressources en nature, comme la main-d'œuvre ou le capital, en partenariat avec les organes publics et privés. Toutefois, les droits et responsabilités du partenariat doivent être énoncés clairement, afin que les paysans et petits exploitants puissent évaluer les risques et décider s'ils devraient choisir un autre type d'entreprise ou d'emploi.

Les entreprises publiques et les communautés forment de plus en plus des partenariats qui prennent mieux en compte les questions de moyens d'existence dans les opérations commerciales. Citons en exemple les plantations satellites, où les sociétés engagent des communautés ou des propriétaires terriens individuels pour planter des arbres et les approvisionner en bois, selon des quantités et des prix fixés à l'avance. Lorsque les prix sont établis avant la livraison, les fournisseurs assument le risque des fluctuations du marché. Dans les autres cas, les propriétaires sont autorisés à vendre à un tiers.

Les avantages des partenariats devraient être clairs et mesurables pour l'ensemble des parties, tandis que les paramètres de suivi de la qualité et de l'efficacité doivent être bien établis. Parvenir à des accords sur les plans de gestion, les rôles et les responsabilités avant la mise en œuvre facilite le processus d'évaluation.

AGROFORESTERIE

L'agroforesterie est un système de gestion dynamique et écologique des ressources naturelles qui associe l'arboriculture à l'agriculture, à l'élevage et autres paysages agricoles pour diversifier et accroître la production. Des centaines d'années

ENCADRÉ 8

Coopératives foncières au Viet Nam

En 1982, le Gouvernement du Viet Nam a commencé à allouer la terre aux coopératives, aux ménages et aux particuliers pour la plantation d'arbres et la création de forêts. En vertu de la Décision 184, des dizaines de milliers d'agriculteurs dans le nord et le centre-nord du Viet Nam ont reçu chacun 0,5 à 1 ha de terres non boisées à cultiver. En 1994, le décret 02/CP a octroyé des terres destinées à la foresterie jusqu'à 50 ans (avec possibilité de reconduction), aboli des impôts fonciers et institué des politiques de soutien des investissements.

La plupart des propriétaires de fermes nouvellement établies préfèrent investir dans des activités qui rapportent à court terme comme la production agricole et l'élevage, mais ils se mettront à la foresterie si le gouvernement offre une aide. Une ferme typique du district de Luc Nam dans la province de Bac Giang créée au début des années 90 consiste en 4,5 ha de terres forestières pour le boisement, de 6 ha d'arbres fruitiers et de 0,5 ha pour l'habitation et les rizières. Sur le total investi (84,5 millions de dong, correspondant à environ 5 400 dollars EU), plus de la moitié a été consacrée aux arbres fruitiers. La famille a fourni quelque 4 400 dollars en espèces et main-d'oeuvre, et un prêt bancaire d'à peine 100 dollars a aidé à acheter les plants. Un soutien de divers donateurs s'est élevé à environ 900 dollars, qui ont servi à niveler le terrain et acheter des plants, des engrais et des pesticides.

De 1991 à 1995, la famille a investi dans la production animale et agricole et la plantation d'arbres. Les cinq années suivantes, elle a ouvert un étang à poissons et défriché des terres pour y cultiver des arbres fruitiers, qui ont ensuite été plantés durant une troisième phase. Les coûts de production en 2002 se sont élevés à l'équivalent d'environ 2 100 dollars EU, dont quelque 85 dollars pour la foresterie. La vente de bois d'œuvre et de bois de feu, toutefois, a engendré plus de 500 dollars de revenus au cours de la même période et était censée rendre l'équivalent de 950 dollars en 2005.

L'étude sur le développement des forêts agricoles au Viet Nam a conclu que les propriétaires sont mieux lotis qu'autrefois mais se heurtent encore à des obstacles, notamment le manque d'instruction, de formation et d'information sur les marchés. En outre, les procédures d'octroi de permis de récolte et de vente du bois sont compliquées et les frais de transport élevés. Les agriculteurs ont aussi du mal à vendre leur produit à de petites usines de transformation et industries en raison des quantités limitées et de la piètre qualité. La vente aux négociants privés a bien marché, mais cette pratique absorbe une grande part du prix sortie usine. Les résultats de l'étude montrent également que des progrès pourront être accomplis en assouplissant les procédures gouvernementales et en renforçant les mesures anti-corruption.

Source: Ministère de l'agriculture et du développement rural, Gouvernement du Viet Nam et FAO, 2003

durant, les petits agriculteurs ont cultivé les arbres pour leurs avantages sociaux, économiques et environnementaux. Les systèmes d'agroforesterie ont le potentiel de créer des revenus en espèces et de fournir aux ménages pauvres une source plus fiable de nourriture, de plantes médicinales et de substituts pour des produits qu'ils ne peuvent se permettre d'acheter – par exemple, les plants fixateurs d'azote au lieu des engrais minéraux; les arbustes fourragers au lieu des compléments commerciaux pour animaux; le bois d'œuvre pour la construction; et le bois de feu pour l'énergie (FAO, 2005).

Parmi les principales pratiques d'agroforesterie figurent les jachères améliorées, les jardins familiaux, les cultures en bandes, l'association d'arbres et de cultures sur plusieurs étages, les plantations de lisière, les agroforêts, les parcelles boisées, les vergers, les brise-vents et autres types de plantations-abri, haies et haies vives, banques de fourrage, arbres sur pâturage, et systèmes *taungya*. Les agriculteurs adoptent généralement et adaptent des systèmes de culture arboricole en complément de leurs cultures, ou utilisent les terres qui ne peuvent servir à des fins agricoles en raison des caractéristiques du site ou de la pénurie de main-d'œuvre.

Un enjeu principal de l'agroforesterie est d'adapter les systèmes existants aux conditions écologiques, économiques, sociales et culturelles locales, ce qui est souvent plus efficace que l'introduction de nouveaux systèmes. Un obstacle auquel se heurtent en particulier les pauvres est qu'ils n'ont pas toujours accès à la main-d'œuvre intensive requise par certains systèmes d'agroforesterie, comme la production fourragère ou l'entretien des cultures intercalaires. Par ailleurs, les mesures d'incitation sont souvent insuffisantes pour couvrir les risques et les coûts de conversion des cultures agricoles annuelles en systèmes mixtes agriculture/arboriculture. Une autre limite est la nature intersectorielle de l'agroforesterie, qui rend la collaboration entre les institutions difficile car elle demande l'interaction de toute une série de spécialistes techniques, politiques et juridiques.

Côté positif, en revanche, les systèmes d'agroforesterie permettent de diversifier la production ce qui, avec des stratégies de commercialisation valables, peut engendrer des profits tout au long de l'année grâce à la vente d'arbres, de produits forestiers non ligneux et d'excédents de récolte. Ils offrent des opportunités de création de revenus à court et à long termes comme le montre l'exemple du Kenya (Encadré 9). Outre des avantages tangibles en moyens d'existence, les systèmes d'agroforesterie offrent d'importants avantages environnementaux qui affectent le capital et les flux de subsistance – les brise-vents protègent le sol de l'érosion et améliorent la production en préservant les cultures, et une plantation sélective accroît la biodiversité.

Les praticiens devraient tenir compte des suggestions suivantes lorsqu'ils travaillent avec les ménages, les petits agriculteurs et les communautés sur des questions relatives au développement de l'agroforesterie.

L'agroforesterie dans le cadre de bonnes pratiques agricoles

- L'agroforesterie étant une option parmi d'autres systèmes de production agricole, aider les petits exploitants à évaluer leurs risques et à déterminer des moyens

d'optimiser l'intégration des arbres dans leurs opérations – en association avec les cultures, les animaux d'élevage, les troupeaux, la faune et la flore sauvages, l'aquaculture, comme vergers ou dans la foresterie commerciale.

- Identifier des facteurs qui influenceront sur la décision d'un agriculteur de pratiquer ou d'étendre l'agroforesterie – les échanges, visites de sites et ateliers offrent de bonnes occasions de partager l'information et de promouvoir une plus vaste adoption de pratiques agricoles efficaces.
- Encourager les petits agriculteurs à conjuguer l'agroforesterie avec d'autres bonnes pratiques comme l'agriculture de conservation (labours zéro, lutte intégrée minimale contre les organismes nuisibles) et agriculture biologique.
- Renforcer la prise de conscience sur l'importance de l'agroforesterie pour répondre aux besoins de nutrition et de santé.

Gestion des terres et des arbres

- Aider les petits agriculteurs et les communautés à choisir des systèmes de production agroforestière appropriés en tenant compte de la répartition spatiale des arbres; du choix des essences; des liens des fermes avec l'environnement (paysage, bassin versant et écosystèmes); de l'accès à des mesures d'incitation comme la gratuité de jeunes plants ou des subventions du gouvernement pour des systèmes de production basés sur les arbres; et des besoins de formation.
- Dans les systèmes de production alliant les arbres et les cultures, aider les agriculteurs à choisir des essences forestières en fonction de leur capacité de:
 - pousser aux côtés des cultures;
 - améliorer la fertilité des sols;
 - servir d'abri contre le vent, le soleil, le sable et la pluie;
 - protéger contre l'empiètement de l'élevage et de la faune sauvage;
 - servir de marqueurs de territoire; servir de transition entre les systèmes de cultures annuelles et les systèmes basés sur l'arboriculture (ex. *taungya*; bananiers et caféiers étagés pour le bois rond);
 - fournir du fourrage et toute une série d'autres produits comme les gommes (ex. *Acacia senegal* et *Acacia seyal*);
 - faire partie d'un système de lutte intégrée contre les ravageurs (ex. le neem, *Azadirachta indica*).
- Encourager la diversification au sein des systèmes d'agroforesterie et la répartition des arbres à la ferme de façon à ce qu'ils produisent toute une gamme de produits qui peuvent être récoltés toute l'année:
 - production fruitière du verger, du système agroforestier et du jardin potager;
 - production de bois de feu et de charbon de bois à partir de parcelles et d'arbres et de parties d'arbres récupérées de la taille des vergers, des brise-vents et des haies vives;
 - produits ligneux comme les poteaux et le bois rond.

ENCADRÉ 9

L'utilisation du fourrage au Kenya central

Les agriculteurs et les éleveurs utilisent depuis longtemps le fourrage arbustif pour nourrir leurs animaux, mais les pratiques traditionnelles sont généralement extensives, les agriculteurs arrachant des branches ou laissant leurs animaux paître. Un des enjeux consiste à mettre au point des systèmes où les arbres peuvent être plantés à proximité les uns des autres et taillés ou pâturés intensivement.

Sur les hauts plateaux du Kenya central, quelque 70 pour cent des agriculteurs ont des vaches laitières à l'étable (une moyenne de 1,7 vache par ménage dans les fermes de 1 à 2 ha). La pénurie de fourrage est un grave problème. Depuis le milieu des années 90, plus de 30 000 agriculteurs kenyans utilisent des arbustes fourragers, en particulier *Calliandra calothyrsus* et *Leucaena trichandra*, pour accroître la production de lait. Ils cultivent les jeunes plants dans des pépinières communales et plantent les arbres en haies dans leurs fermes, autour de l'exploitation, en bordure des champs, et en suivant les courbes de niveau pour réduire l'érosion. Entre 1996 et 2001, les agriculteurs ont gagné de 54 à 98 dollars EU par vache et par an, selon l'utilisation qu'ils faisaient du fourrage comme aliment d'appoint pour accroître la production laitière ou comme substitut des compléments spécialisés achetés dans le commerce, coûteux et de qualité irrégulière.

Plutôt que d'espèces, les agriculteurs ont besoin de petites parcelles de terre et de main-d'oeuvre pour planter les arbustes fourragers. Les arbustes conservent également le sol, fournissent du bois de feu et offrent une flore apicole pour la production de miel. Certains cultivateurs se font également un peu d'argent en vendant les semences. Utilisées en appoint, les feuilles peuvent aussi améliorer la santé des animaux et réduire l'intervalle entre vêlages.

Source: Franzel, Wambugu et Tuwei, 2003

- Aider à établir des peuplements semenciers et des pépinières pour fournir aux petits agriculteurs un meilleur accès à des plants de qualité.
- Si le but est d'accroître les revenus en espèces, aider à choisir les essences qui donnent des produits de valeur sur le marché.

COMBUSTIBLE LIGNEUX

La FAO définit les combustibles ligneux comme tous types de combustibles biologiques provenant d'arbres ou d'arbustes poussant sur les terres boisées et non boisées, y compris dans les fermes. Le terme englobe le bois de feu et le charbon de bois dérivés des activités de sylviculture telles que l'éclaircie, l'élagage et la récolte – cimes, racines et branches, par exemple; des sous-produits industriels d'industries

forestières primaires et secondaires; et du bois récupéré, comme des matériaux de construction et des palettes utilisées comme combustible. La définition comprend aussi des combustibles provenant de plantations énergétiques (FAO, 2004).

La plupart des consommateurs de combustible ligneux dans les zones rurales récoltent librement le bois de feu d'arbres dispersés dans les exploitations, les jachères ou en tant que sous-produit de la production de bois d'oeuvre. L'accès libre peut porter à une coupe anarchique, l'appauvrissement des ressources, la dégradation des terres et la désertification. De même, la production non viable de charbon de bois peut détériorer ou épuiser la disponibilité de certaines espèces. Des pénuries peuvent aussi se produire lorsque l'expansion agricole, les feux incontrôlés et le surpâturage font régresser les superficies forestières. À l'autre extrême, un accès restreint ou inéquitable et une réglementation excessive peuvent porter à des coupes illégales.

Les difficultés liées à la collecte de bois insuffisant accroissent la vulnérabilité des femmes car elles n'ont guère le temps pour des activités productives, et se répercutent également sur les enfants qui passent des heures à chercher du bois au lieu d'aller à l'école. Des combustibles de substitution tels que le gaz, le pétrole et l'électricité sont, soit non disponibles, soit inabordables pour les familles pauvres.

Par ailleurs, la fumée qui se répand dans la maison lors de la cuisson sur des fourneaux ouverts fonctionnant au bois, à la bouse, aux résidus de récolte et au charbon, est une des principales causes de décès estimés à 1,5 million de personnes chaque année, dont 1 million d'enfants (ITDG, 2006).

Le bien-être et les moyens d'existence des communautés pauvres sont directement touchés par le degré d'entretien et d'accessibilité de la superficie forestière. On estime que plus d'un tiers de la population mondiale – soit 2,4 milliards de personnes – dépend de l'énergie de la biomasse (bois, résidus de récolte, charbon de bois et fumier) pour préparer les repas, faire bouillir l'eau et chauffer et éclairer leurs habitations. Sur ce chiffre, environ un milliard est victime de pénuries compte tenu de l'appauvrissement des disponibilités (M. Trossero, communication personnelle).

Le charbon de bois et le bois de feu sont une source principale d'argent pour les pauvres qui vivent dans ou aux abords des forêts. Ceci facilite leur participation au secteur, même si la nature non réglementée et informelle de la récolte, du transport et du commerce de bois de feu, porte à une irrégularité des disponibilités.

Comment optimiser les contributions du bois de feu aux moyens d'existence et à la réduction de la pauvreté

Avant de pouvoir identifier des moyens d'aider les ruraux pauvres à affronter les problèmes liés au combustible ligneux, les praticiens doivent recueillir des informations sur:

- toutes les sources existantes et potentielles de combustibles ligneux, y compris les fermes, les jachères et les forêts;
- les sites où les ruraux ramassent le bois de feu et le charbon de bois;
- ce qu'ils font avec le bois de feu et le charbon de bois;

- quelle part de bois de feu et de charbon de bois ils consomment et ils vendent;
- les problèmes liés au combustible ligneux que rencontrent les pauvres et s'ils peuvent être résolus à l'échelon local;
- s'ils ont un excédent de bois de feu et de charbon de bois à vendre sur les marchés urbains, le volume de la demande, la capacité de satisfaire les pénuries et la capacité de développer de nouveaux créneaux;
- les difficultés que les femmes rencontrent dans la collecte, le stockage et l'utilisation des combustibles;
- de quelle manière les réglementations sur l'énergie, l'agriculture et la foresterie les touchent.

Lorsqu'ils disposent de ces informations, les praticiens peuvent aider les communautés à élaborer des plans d'aménagement forestier durables qui prennent en compte les aspects énergétiques, y compris la production de charbon de bois, sur la base des disponibilités d'essences adaptées et sur les besoins et les cours du marché. Ils peuvent aussi encourager la plantation d'arbres destinés spécifiquement à la production de bois de feu et fournir des avis techniques sur les essences arboricoles appropriées (Encadré 10).

PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) sont des biens d'origine biologique autres que le bois, tirés des forêts, autres terres boisées et arbres hors forêts – noix comestibles, champignons, fruits, herbes, épices et condiments, plantes aromatiques, gibier, fibres, résines, gommés, et autres produits animaux et végétaux (FAO, 1999). Bien que ces produits soient ramassés à l'état sauvage et dans les forêts naturelles, certaines plantations créées pour l'approvisionnement en bois fournissent également des herbes et des feuilles, tous deux importants pour les moyens d'existence.

Les PFNL jouent un rôle crucial pour les moyens de subsistance d'une grande partie de la population mondiale vivant dans ou aux abords des forêts. Ils offrent un abri, de la nourriture, des médicaments aussi bien au quotidien qu'en période de crise. Pour les ménages pauvres, les PFNL sont rarement la source principale de revenus, mais peuvent servir de recettes d'appoint ou pour atténuer les difficultés imprévues comme la perte des récoltes. Tant que les populations ont recours à ces produits pour leur survie et leur nutrition, il faut faire attention à l'appauvrissement ou la dégradation de la ressource.

Les PFNL sont également importants en termes de leur potentiel d'amélioration des moyens d'existence grâce à la vente d'excédents (Encadré 11). Dans ces cas, l'extension des forêts ou la transformation des matières premières pour offrir une valeur ajoutée pourrait sensiblement augmenter les revenus – par exemple, en fabriquant des huiles essentielles ou des lotions et des crèmes au beurre de karité. Les organisations de commerce équitable peuvent contribuer à accroître les revenus des pauvres, par exemple, en encourageant les coopératives de producteurs à offrir des prix raisonnables aux fournisseurs, en offrant de bonnes conditions de travail et en réduisant le nombre d'intermédiaires dans les transactions commerciales.

ENCADRÉ 10

Gestion des forêts naturelles et combustibles ligneux au Burkina Faso

La surexploitation des ressources forestières du Burkina Faso, causée par la récolte anarchique de bois de chauffage et la production de charbon de bois pour satisfaire les besoins de la population urbaine, a entraîné la détérioration de zones situées aux alentours de la capitale, Ouagadougou. À la demande du gouvernement, le Programme des Nations Unies pour le développement a financé un projet, soutenu par la FAO, consistant à élaborer un programme national pour la gestion des forêts naturelles afin de parvenir à la production durable de bois et de produits forestiers non ligneux, en particulier de bois de feu et de charbon de bois.

Contrairement aux pratiques précédentes, le Gouvernement du Burkina Faso a élaboré des plans de gestion à la fin des années 90 pour 80 000 ha de forêts aux alentours de Ouagadougou, avec la participation active des résidents. La phase initiale consistait à dresser un inventaire des ressources et conduire une étude sur la consommation de bois. Sur la base des résultats qui montraient une demande du marché non satisfaite, les parties prenantes ont décidé de mettre en jachère certaines zones boisées pour la production exclusive de combustible ligneux. Le projet a offert des conseils techniques sur les pratiques sylvicoles, y compris des interventions spécifiques au site, et sur les espèces mieux adaptées pour le reboisement. Non seulement les approvisionnements en bois de feu et charbon de bois ont-ils augmenté pour satisfaire les besoins urbains, mais les ventes additionnelles ont en plus engendré une hausse des revenus de 50 pour cent pour les villageois. La mise en œuvre du plan d'aménagement a porté, en outre, à la désignation de plus de superficies boisées à des fins de conservation et de protection. Par ailleurs, une partie des recettes a servi à couvrir les dépenses de fonctionnement (administration, entretien des pistes et prévention des feux de brousse). Les rentrées ont par conséquent encouragé les villageois à utiliser les ressources forestières dans une optique durable.

Des plans sont en cours pour aménager 570 000 autres hectares au Burkina Faso, sur le modèle de Ouagadougou. Par ailleurs, d'autres pays du Sahel ont manifesté leur intérêt à adopter un programme analogue.

Comment les PFNL peuvent mieux contribuer aux moyens d'existence et à la réduction de la pauvreté

Pour être en mesure d'aider les pauvres à surmonter les obstacles liés à la collecte, consommation et vente des PFNL, les praticiens doivent:

- examiner l'importance des PFNL avec les usagers et identifier le type de contributions qu'ils apportent à leurs moyens d'existence, reconnaissant que les ménages dépendent de ces produits à divers degrés, en fonction de l'ampleur de leur pauvreté et de leur vulnérabilité;
- comprendre quels groupes ramassent quels PFNL, comment ils y ont accès, et s'ils les utilisent pour leur consommation personnelle ou/et pour les vendre;

- connaître les pratiques traditionnelles de récolte, y compris les normes traditionnelles d'accès;
- déterminer quels ménages peuvent se permettre d'investir dans des activités commerciales et si cette option est plus appropriée que d'autres sources potentielles de revenus pour les groupes vulnérables;
- identifier les opportunités et contraintes liées à l'accès, à la collecte et au commerce des PFNL.

Une fois ces informations obtenues, les praticiens peuvent commencer à travailler avec les chefs des communautés, les usagers et autres parties prenantes pour:

- commencer par dresser un inventaire en vue de la formulation ou de la révision des plans et des pratiques de gestion reflétant les besoins locaux et encourageant l'utilisation durable;
- former des associations/coopératives locales et créer des industries artisanales ou des entreprises communautaires si la commercialisation de certains produits semble viable;

ENCADRÉ 11

Production de pignes de pin dans la région de Kozac (Turquie)

Les 16 villages de la région de Kozac abritent quelque 27 pour cent de forêts de pin parasol (*Pinus pinea*) en Turquie, qui produisent 1 000 des 1 300 tonnes de rendement annuel du pays en pignes de pin, dont 80 pour cent destinées à l'exportation. Sur les 18 600 hectares de pins dans la zone, 16 500 ha sont des terres privées, 1 400 ha appartiennent aux villages et 700 ha sont des plantations privées dans des forêts d'État.

La hausse des revenus tirés des pignes de pin a encouragé les habitants à convertir les vignobles, les vergers et les taillis dégradés en peuplements de pin parasols. Cela leur a permis d'investir dans l'agriculture, l'horticulture et l'élevage, diversifiant ainsi leur base économique ainsi que celle de la région. Comme les forêts de pins parasol font de bonnes terres de pâturages, l'utilisation intégrée des terres est devenue plus courante. Le fumier fertilise le sol, et la large frondaison protège l'herbe des rayons du soleil de sorte qu'elle pousse mieux et reste verte plus longtemps. Les zones ne sont accessibles aux animaux que lorsque les arbres atteignent un certain âge pour ne pas causer de dégâts.

Vu que la vente de pignes de pin a amélioré les niveaux de revenus et d'emploi, la région de Kozac a connu des transformations importantes de ses conditions socio-économiques: amélioration des services de santé et des infrastructures, modernisation, augmentation des niveaux d'instruction, départ en vacances des familles – une pratique plutôt rare dans les communautés rurales. Ces avantages ont créé un sentiment d'unité inconnu dans d'autres parties du pays et encouragé la création de coopératives qui ont non seulement renforcé le pouvoir de négociation mais créé aussi des emplois

Source: (Sülüşoğlu, 2004).

- choisir des sites ayant le potentiel de bénéfices optimaux (ex. les plantes utilisées à des fins médicinales pourraient être cultivées par les ménages dans leurs potagers pour la consommation ou la vente);
- documenter les connaissances et expériences de cultures des plantes médicinales et diffuser ces informations dans les langues locales pour informer les villageois de leurs diverses utilisations et comment créer ce type de potager familial;
- faire pression sur les autorités pour accorder la priorité aux résidents locaux ou aux communautés lors de la délivrance de permis de collecte des PFNL, sur la base d'accords de gestion pour la réglementation, le suivi et le contrôle des niveaux de récolte.

Comment la faune et la flore sauvages peuvent mieux contribuer aux moyens d'existence et à la réduction de la pauvreté

Les animaux sauvages ont toujours représenté une source principale de nourriture, de vêtements, d'armes, de médicaments et de rituels, même si l'utilisation intensive est en baisse étant donné la diminution des populations sauvages. En tant que volet important des forêts, la gestion durable de la faune sauvage requiert toute une gamme d'approches intégrées si l'on veut trouver des solutions durables à la crise que traverse l'offre dans de nombreuses zones rurales pauvres (Encadré 12).

Même si les lacunes d'information ne permettent pas de déterminer dans quelle mesure la viande de gibier peut atténuer la pauvreté et améliorer les moyens d'existence, tout tend à montrer que les pauvres tirent une part importante de leurs protéines de cette source, en particulier durant la saison maigre. Ils tirent aussi des revenus de la vente des excédents. Si la chasse aux animaux sauvages ne soit probablement pas un moyen principal pour sortir de la pauvreté, si elle est réglementée et durable, elle peut diversifier les moyens d'existence et servir de tremplin pour les paysans sans terres afin de démarrer une petite entreprise ou procurer des fonds à investir ailleurs.

Accès libre. Malgré l'importance de la viande de gibier comme source de protéines de qualité et de revenus, dans la plupart des cas l'accès n'est pas rigoureusement contrôlé. Les particuliers ou les entités ne sont généralement pas propriétaires de la ressource, de sorte que les droits d'utilisation locale ou de gestion ne sont pas bien définis, en particulier sur de vastes zones qui englobent plusieurs villages. En conséquence, les chasseurs n'ont guère de sens de responsabilité envers la ressource, préférant capturer autant d'animaux que possible avant que d'autres n'épuisent les stocks. Par ailleurs, l'équipement est simple (arcs et flèches, fusils et pièges), la chasse s'intègre bien au cycle agricole en termes de besoins de main-d'oeuvre, et la viande séchée, étant légère, est facile à transporter au marché.

Collecte et commerce illicites. Le gibier est souvent capturé pour sa viande, mais aussi comme trophée, à l'aide d'explosifs, de collets en fil de fer et autres méthodes illégales. Les conducteurs de grumiers transportent ensuite les carcasses vers les

marchés des villes. Ces activités impliquent des milliers de personnes et s'étendent sur des zones très vastes, dont beaucoup sont éloignées et inaccessibles. Les efforts pour réglementer la chasse et le commerce, dans le but de favoriser les populations pauvres, peuvent avoir en vérité l'effet exactement contraire.

Vu que, bien souvent, les niveaux actuels de récolte de faune sauvage ne sont pas soutenables, pour trouver des solutions, il faut renforcer les capacités nationales et locales, imposer des droits plus clairs, adopter des approches participatives à la prise de décisions, recourir aux savoirs et aux compétences locales, et intégrer les problèmes de gibier dans les stratégies plus vastes d'amélioration des moyens d'existence.

Les agents de terrain peuvent affronter les questions liées à l'utilisation durable de la faune sauvage en commençant par se familiariser sur les chasseurs locaux, le commerce de viande de gibier et les liens avec les moyens d'existence:

- quels membres du village pratiquent la chasse;
- qui prend les décisions et comment, sur où, quand et quoi chasser;
- réglementations traditionnelles, y compris tabous sur certaines espèces;
- les méthodes de chasse utilisées;
- les animaux chassés;
- ce que devient la viande;
- les problèmes auxquels se heurtent les chasseurs;
- comment ils pourraient améliorer la situation;

ENCADRÉ 12

Création de mesures pour encourager la conservation

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) travaille avec un village situé au bord de la forêt pluviale situé dans le sud-est du Cameroun, afin de réglementer la chasse commerciale de viande de gibier. Avec l'ouverture de nouvelles routes pour l'exploitation forestière, les chasseurs locaux et les braconniers de l'extérieur vendaient leurs prises aux camions à des prix nettement supérieurs à ce qu'ils auraient pu gagner avec d'autres activités. Une collaboration avec le Ministère de l'environnement et des forêts pour faire cesser ce commerce a échoué car il était impossible de contrôler le grand nombre de camions circulant sur tout le réseau routier.

Étant donné la volonté de préserver l'abondance de la faune sauvage pour les chasseurs étrangers qui sont prêts à payer de grosses sommes d'argent pour les trophées, les villageois et le WWF ont conçu un mécanisme par lequel les résidents ne chassent que pour leurs besoins, en échange d'une part des licences payées par les étrangers. Ces recettes servaient à apporter des améliorations, comme les équipements scolaires. Le concessionnaire de l'exploitation a également convenu d'améliorer les opérations, de fournir des emplois aux locaux et de leur donner un accès aux produits forestiers pour leur propre consommation. Pour aider à limiter la chasse, les camions ramènent la viande congelée des villes pour nourrir les ouvriers.

- comment ils dépensent les recettes;
- le lien entre les chasseurs et les commerçants de la ville;
- l'évolution au fil du temps, le cas échéant.

Sur la base de ces informations, les praticiens peuvent alors suggérer aux chefs de village et autres autorités des moyens de conserver la chasse à des niveaux durables, par exemple en:

- conjuguant les connaissances indigènes et scientifiques pour émettre des règles, établir des saisons de fermeture, fixer des contingents et surveiller les populations;
- prohibant les méthodes de chasse non durables comme la chasse nocturne avec des torches pour aveugler le gibier, la pose de collets en fil de fer, la chasse aux armes semi-automatiques, l'utilisation d'explosifs;
- étudiant des options de gestion en collaboration avec des organismes et des sociétés d'exploitation disposées à entreprendre des activités conjointes de suivi et de recherche;
- accordant des droits ou des permis exclusifs aux villages fondés sur de simples accords d'aménagement régulant, surveillant et contrôlant la chasse;
- établissant des zones de conservation villageoises où les résidents sont payés pour faire appliquer les lois et réglementations de chasse;
- désignant des programmes de contrôle du transport de viande dans les grumiers en se servant des médias pour rendre publique toute violation;
- identifiant et encourageant des sources de protéines et de revenus de substitution.

GESTION DES FEUX

Les agriculteurs des pays en développement du monde entier utilisent le feu pour défricher les terres pour l'agriculture, renouveler les pâturages ou brûler les résidus de récolte pour accroître la fertilité des sols. Les feux allumés durant la saison de végétation peuvent réduire l'accumulation du combustible et atténuer ainsi le risque d'incidences par la suite (Encadré 13). Cependant, des centaines de millions d'hectares de forêts, de terres boisées et de savanes disparaissent chaque année lorsque les agriculteurs perdent la maîtrise des feux dirigés. De nombreuses communautés rurales n'ont pas les moyens d'éteindre ces feux, ni d'évaluer les causes à l'origine du problème. Les feux de brousse sont particulièrement dévastateurs pour les populations pauvres, car les ressources forestières dont elles dépendent peuvent subir des dégâts irréparables, qui enlèvent encore plus les populations dans la pauvreté.

Certaines autorités considèrent la gestion des feux uniquement sous l'angle de la suppression, ignorant l'utilisation de cet outil pour répondre à des buts spécifiques. Dans les pays qui interdisent le brûlage, les communautés sont rarement aidées pour gérer le risque de feux incontrôlés, les populations locales n'ont pas accès aux ressources forestières, et les conflits éclatent entre les agriculteurs et les fonctionnaires qui ne comprennent pas l'importance du feu dans les pratiques agricoles traditionnelles.

ENCADRÉ 13

Le brûlage dirigé, outil de réduction de la pauvreté

Si on exclut le feu des savanes africaines, on obtient une écologie de forêts denses. Si les feux sont contrôlés, en particulier en fin de saison sèche, l'élément arboricole se dégrade et est parfois détruit. Le brûlage en début de saison ne nuit pas à la régénération, qui se fait surtout par drageonnage ou recépage plutôt que par semences, et empêche la domination de graminées pérennes adventices. Le brûlage est immédiatement suivi d'une poussée de nouvelles herbes de sorte que les éleveurs le pratiquent vers la fin de la saison lorsque l'herbe se fait rare et qu'ils peuvent utiliser le feu comme outil de chasse. Avec le temps, toutefois, les feux tardifs endommagent la végétation ligneuse et réduisent la capacité de pâturage.

Le brûlage dirigé en début de saison sèche devrait être pratiqué tôt le matin lorsque la végétation au sol est recouverte de rosée. L'acquisition de ces compétences est relativement facile, mais requiert un fort coefficient de main-d'œuvre, car des contrôles rigoureux sont nécessaires, généralement sous la forme de lignes pare-feu pour démarrer le brûlage et de lignes additionnelles pour empêcher sa propagation excessive. Par conséquent, la période des brûlages contrôlés ne doit pas entrer en conflit avec les cultures. Si elle est bien planifiée, la pratique est une source de revenus lorsqu'il n'y a pas d'autre offre d'emploi.

Outre l'emploi, la productivité des terres boisées augmente car les jeunes troncs demeurent intacts et peuvent être récoltés pour servir de poteaux et de taillis. La teneur en nutriments de l'herbe peut également augmenter, ce qui accroît la productivité de l'élevage. Dans le nord de la Namibie, par exemple, la valeur de la productivité de l'élevage a grimpé sensiblement en trois ans.

Source: FAO, 2002

Pour les populations pauvres, le feu est un outil bon marché et efficace pour faire pousser des cultures, lutter contre les organismes nuisibles et les maladies, accroître la production de miel et débusquer les animaux sauvages durant la chasse. Toutefois, sans contrôle adéquat, ces feux peuvent mettre en péril la vie et les moyens d'existence des communautés, en incendiant les logements, les champs et les forêts.

Comment la gestion des feux peut contribuer aux moyens d'existence et à la réduction de la pauvreté

La forte proportion de feux de forêt provoqués par les feux agricoles non maîtrisés offre une véritable incitation aux communautés pour protéger la ressource à condition qu'elles détiennent des droits de propriété ou d'usage (Encadré 14). Dans ces conditions, les praticiens peuvent mieux aider les populations locales à prévenir les feux de forêt en:

ENCADRÉ 14

Gestion des feux dans les forêts communautaires du village de Wenyime, Province de Yunnan (Chine)

Depuis le feu de forêt qui a ravagé Daxinganling (Chine) en 1987, le gouvernement et la société civile ont entrepris de gérer conjointement les feux, ce qui a permis de faire reculer considérablement leur nombre.

Wenyime, dans le canton de Sanchahe, est un des 14 villages membres du comité local. Ses 200 résidents gagnent leur vie grâce à l'agriculture, au tabac, à l'élevage et à la foresterie. Une politique de 1985 stipule que la terre appartient au village mais que les ménages sont propriétaires des forêts et des arbres – un arrangement qui sert à encourager la gestion des ressources et le contrôle des feux.

Le premier et le dernier grand incendie de forêt à Wenyime a éclaté en mars 1965. Depuis lors, chaque ménage participe à la lutte contre les feux et des équipes de volontaires ont été assignées à des zones à contrôler. Les chefs de villages supervisent la conduite des habitants; les enseignants contrôlent le comportement des élèves; les bergers gardent les pâturages et les responsables forestiers surveillent les terres boisées.

La communauté a identifié des pratiques traditionnelles et modernes qui constituaient des risques de feu, et les a interrompues – notamment l'explosion de pétards sur les tombes de leur famille et sur les pâturages, entre autres pour favoriser la pousse de l'herbe. En outre, les périodes de rassemblement des troupeaux ont été modifiées afin que les gardiens n'aient plus à préparer leurs repas sur les collines. Un mois avant le début de la saison sèche, le village tient des réunions pour s'assurer du bon fonctionnement des mesures de contrôle et des systèmes d'intervention en cas d'urgence.

L'étude réalisée dans le village de Wenyime a montré que les agriculteurs jouent un rôle clé dans les activités de prévention et de lutte contre les incendies. Leur engagement se base sur trois facteurs: des régimes forestiers clairs, des réglementations du gouvernement et des ressources forestières saines qui offrent des biens et des services améliorant leurs conditions de vie.

Source: FAO, 2004

- apprenant les causes et les fonctions des divers types de feux et leurs effets sur les moyens d'existence des groupes appartenant ou non à la communauté, en notant que les feux qui favorisent un segment de la population peuvent avoir l'effet contraire sur d'autres;
- identifiant les différentes utilisations du feu par les hommes et les femmes et en aidant à concevoir des programmes qui mettent en place des mesures de prévention, ainsi que de détection et de suppression;
- comprenant le rôle des chefs traditionnels dans la gestion des feux et si les opinions des pauvres sont prises en compte au même titre que celles des plus nantis;

- faisant prendre conscience aux chefs de communautés de la corrélation entre le manque de droits d'accès et l'incidence des feux de brousse;
- déterminant comment la communauté gère le risque des feux de brousse, prend les décisions de brûlage, et affronte les contraintes pour mieux maîtriser les feux, y compris les coûts;
- travaillant avec les communautés, les villages voisins, les organisations non gouvernementales et les pouvoirs publics pour concilier les opinions conflictuelles et dégager un consensus sur les moyens d'imposer des contrôles plus rigoureux sur les utilisations du feu, sans exclure cet outil de l'existence des populations et de leurs environnements;
- aidant les communautés à dresser un plan de protection pour l'utilisation du feu et les inévitables feux de brousse, en incorporant des éléments tels que:
 - la réduction des combustibles par méthodes mécaniques ou physiques, ou par le recours au brûlage dirigé;
 - un système d'alerte rapide et d'identification des risques;
 - un système de suppression conforme à la menace, à la sécurité des pompiers et du public, et à l'impact sur l'environnement et les coûts;
 - le recours, dans la mesure du possible, à des outils simples de suppression des feux.

6. Raccorder les politiques et programmes nationaux aux exigences locales

L'expérience a montré que quelques petites modifications bien ciblées à l'échelon local peuvent imprimer des changements positifs dans l'existence des pauvres vivant dans les zones boisées. Toutefois, on ne peut ignorer l'importance d'un cadre national de lutte contre la pauvreté et ses effets dévastateurs, bâti sur le fondement de droits d'occupation et d'accès clairs. À cet égard, les autorités et autres décideurs doivent élaborer des politiques, législations, stratégies et programmes intégrés et coordonnés, par le biais de processus participatifs et de partenariats entre les secteurs.

Bien que les praticiens ne soient généralement pas invités à prendre part aux débats politiques, ils peuvent influencer leur issue en fournissant des informations et des avis précieux aux hauts responsables par le biais de réseaux qui alimentent les prises de décisions nationales. Comprendre les réalités plus amples liées aux changements accroîtra leur efficacité sur le terrain.

Une plus grande attention aux difficultés des pauvres se traduit par des stratégies nationales visant le développement social et économique. En conséquence, politiques, programmes et lois forestières s'inscrivent de plus en plus dans un cadre d'objectifs plus vastes. Toutefois, malgré quelques progrès, de nombreuses stratégies nationales n'ont toujours pas de volet de foresterie. Cette lacune illustre l'importance pour les praticiens de partager leur connaissance des réalités sur le terrain avec les autorités. En même temps, ils ne devraient pas opérer chacun de leur côté, et devraient connaître les priorités nationales pour conjuguer cette perspective avec la mise en œuvre locale.

Les praticiens peuvent infléchir la conception et la livraison des programmes et politiques afin qu'ils répondent aux exigences des populations pauvres en:

- comprenant bien les dimensions de la pauvreté et la variation des besoins des pauvres selon leur niveau de vulnérabilité;
- plaidant leur cause et, le cas échéant, en attirant l'attention de l'opinion publique sur les problèmes;
- intervenant dans les processus de mise en œuvre, de suivi et de révision des programmes et politiques correspondants;
- dispensant des avis aux décideurs sur les changements requis; et
- créant des réseaux et partenariats pour exercer une pression collective en faveur d'une action.

PROGRAMMES FORESTIERS NATIONAUX

Les programmes forestiers nationaux, basés sur une série de principes directeurs, englobent de nombreuses approches différentes pour réaliser l'aménagement durable des forêts. Ils servent de cadre à des processus participatifs qui classent par priorités les exigences des pauvres à affronter. Ce mécanisme facilite également l'exécution d'engagements, y compris financiers, des intérêts publics et privés. Les programmes forestiers nationaux requièrent une collaboration intersectorielle pour formuler, mettre en oeuvre, suivre et évaluer les politiques, stratégies et actions correspondantes. Ce type de partenariats augmente la probabilité d'aligner les objectifs de foresterie sur les buts plus amples de développement national, notamment ceux énoncés dans les stratégies de réduction de la pauvreté.

STRATÉGIES DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

Les stratégies de réduction de la pauvreté décrivent les politiques et programmes macroéconomiques, structurels et sociaux d'un pays qui encouragent la croissance et réduisent la pauvreté. Elles identifient également les besoins de financement externes pour atteindre les buts. Depuis juillet 2002, les pays doivent disposer de stratégies de réduction de la pauvreté pour recevoir des prêts à des conditions de faveur de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Lors de la préparation de ces documents, les gouvernements sont censés faire intervenir la société civile et les partenaires de développement; expliquer la pauvreté et ses causes; analyser les obstacles à une croissance plus rapide et à la réduction de la pauvreté; fixer des objectifs et cibles; et instituer des indicateurs pour mesurer les progrès. Le processus se propose d'être national et orienté sur les résultats, fondé sur des partenariats et une perspective à long terme de réduction de la pauvreté.

L'expérience jusqu'à présent met en lumière certaines difficultés liées à la formulation d'approches visant à affronter les dimensions complexes de la pauvreté. Dans certains cas, on observait un manque de corrélation entre les priorités nationales et les allocations budgétaires; les priorités locales et de district ne se reflétaient pas toujours dans les priorités nationales; et une grande part des ressources destinées à la réduction de la pauvreté était affectée aux ministères du gouvernement au niveau central plutôt que dans des investissements et services pour les communautés rurales.

Il faut redoubler d'efforts pour encourager un engagement plus actif du secteur dans les processus de réduction de la pauvreté en affrontant les questions forestières sous un grand angle. Les praticiens peuvent jouer un rôle vital pour constituer des équipes multidisciplinaires à cet effet.

APPLICATION DES LOIS FORESTIÈRES

Le non respect et la non application des lois forestières contribuent à la dégradation des forêts et à la déforestation, à la perte d'habitats et de biodiversité, à la dégradation des sols et à la perturbation des services écosystémiques de la forêt. La Banque mondiale estime que l'exploitation illégale à elle seule représente des

pertes pour les gouvernements de 10 à 15 milliards de dollars EU par an sur les terres publiques (Banque mondiale, 2004).

Les causes profondes des activités illégales dans le secteur forestier sont notamment: des cadres stratégiques et juridiques imparfaits; le manque de capacités coercitives des gouvernements; un manque d'informations sur les ressources forestières et les opérations illégales, et la présence de corruption à la fois dans le secteur privé et au sein du gouvernement.

Les activités illégales pèsent doublement sur les populations pauvres: d'une part, elles provoquent la dégradation des forêts, endommageant les ressources faisant vivre les populations rurales, en particulier les communautés les plus démunies qui dépendent de la forêt; d'autre part, il arrive souvent que les cadres juridiques empêchent les pauvres d'accéder, d'utiliser et de récolter légalement les ressources forestières. Les législations et réglementations régissant la gestion forestière sont souvent destinées aux grandes concessions et sont trop complexes et coûteuses pour les petits exploitants et les communautés qui ne bénéficient vraisemblablement pas d'un régime légal d'occupation forestière.

La sécurité des droits d'occupation des terres est par conséquent une condition indispensable pour garantir la responsabilité et le contrôle des opérations de foresterie à l'échelon local. Les droits d'occupation des terres doivent être soutenus par des moyens appropriés et un cadre juridique conférant aux populations locales les moyens d'agir. Si les populations n'ont pas un intérêt important dans la gestion des ressources forestières locales, les efforts des responsables forestiers mal payés et en nombre insuffisant pour patrouiller et protéger les forêts seront souvent inutiles. Sans cette participation, les populations locales ne sont guère incitées à respecter la loi, ce qui accroît leur indifférence à l'égard de l'observation des lois par ceux qui vivent en dehors de la communauté, notamment les fonctionnaires du gouvernement.

Parmi les moyens d'obtenir la propriété collective ou indigène ou un régime forestier permanent figurent:

- le transfert de la gestion de certaines zones de forêts d'État à des groupes d'usagers locaux;
- la gestion conjointe des terres boisées de l'État;
- la limitation des droits d'accès et l'utilisation autorisée dans les zones protégées ou zones tampons du domaine de l'État;
- des concessions communautaires.

La simplification des règles et réglementations forestières pour les petits exploitants, y compris celles qui sont liées aux plans d'aménagement, améliorera le respect de la loi et réduira les occasions de décisions discrétionnaires et d'interprétations subjectives de la loi par les responsables gouvernementaux et les opérateurs forestiers (Encadré 15). Des critères de planification, récolte et évaluation des ressources moins strictes facilitent le respect et la mise en application et le suivi par les gardes forestiers.

Si les praticiens ne peuvent modifier le cadre juridique, ils peuvent tirer profit de leur expérience avec les groupes d'utilisateurs pour fournir des contributions

ENCADRÉ 15

Gambie: législation en faveur des opérateurs de petites entreprises forestières

La loi forestière de Gambie (1998) énonce les procédures et dispositions légales pour la création de forêts communautaires et la désignation de forêts d'État sous contrôle de la collectivité. Des critères simplifiés de planification pour les forêts communautaires et des procédures harmonisées pour les accords de récolte, d'évaluation et de gestion des ressources sont résumés ci-dessous.

Directives de récolte

Les directives de récolte se basent sur le pourcentage de couvert arboré plutôt que sur les possibilités de coupe annuelle pour lesquelles il faudrait dresser un inventaire. Avec un couvert de moins de 30 pour cent, la coupe d'arbres est interdite. Si le couvert est de plus de 30 pour cent et s'il s'agit d'essences non précieuses, l'exploitation est autorisée pour autant que la fermeture de la frondaison demeure supérieure à 30 pour cent. Pour les essences précieuses, l'exploitation est possible mais doit respecter une limite de diamètre pour l'abattage, la régénération et la densité des arbres sur pied.

Évaluation des ressources

Les comités forestiers communautaires doivent élaborer des plans de gestion triennaux et quinquennaux mais, pour alléger les impératifs en termes de main-d'oeuvre, de coûts et de compétences techniques, des inventaires ne sont pas requis. En revanche, une carte montrant des informations comme l'emplacement de la forêt communautaire, les routes d'accès, la répartition de l'utilisation des terres et les activités programmées de gestion forestière, est exigée. La cartographie, réalisée selon une démarche participative, comprend des parcours échantillons.

Accord de gestion

En premier lieu, le Département des forêts signe un accord de gestion forestière pour une période d'essai de trois ans avec une communauté avant de lui conférer des droits de propriété permanents sur les ressources forestières. Cette période sert à renforcer les capacités institutionnelles pour les responsables du gouvernement comme pour les comités locaux, notamment pour la planification. Elle est ensuite suivie d'un accord quinquennal, qui décrit les opérations forestières prévues, la responsabilité pour chaque activité et des informations sur les membres du comité. Des statuts locaux servent d'instruments juridiques pour la mise en oeuvre des plans d'aménagement les plus simples, tandis que l'importance traditionnelle des réglementations orales est reconnue.

Source: FAO, 2004

à la mise au point de systèmes de gestion qui accordent davantage de droits aux communautés et aux petits exploitants. Ils sont aussi bien placés pour suggérer des moyens d'adapter les dispositions des plans d'aménagement forestier aux conditions et aux moyens spécifiques des communautés et des petits opérateurs, et pour servir d'animateurs, techniciens et communicateurs afin de renforcer leurs capacités de gestion forestière.

Pour tout complément d'information sur l'application des lois forestières, consulter: www.fao.org/forestry/site/law/fr/

ÉTUDES PROSPECTIVES DU SECTEUR FORESTIER

Les programmes nationaux et internationaux se fondent souvent sur des évaluations des tendances futures de la foresterie, notamment sur des études prospectives. Ces études se concentraient généralement sur les marchés de produits forestiers, soucieux de satisfaire la demande future de bois, essentiellement pour les marchés commerciaux. Plus récemment, des aspects socio-économiques, comme la croissance démographique, l'urbanisation et la modification des revenus, ont attiré l'attention des planificateurs (Encadré 16).

Pour renforcer l'accent sur la pauvreté des études prospectives et des plans à long terme, plusieurs améliorations peuvent être apportées aux méthodologies et approches. Bien que les suggestions ci-dessous concernent essentiellement les autorités nationales, elles aident les praticiens à mieux comprendre le contexte plus général dans lequel ils doivent identifier des secteurs potentiels où opérer.

- ***Tendances et perspectives pour la création de revenus et d'emplois.*** L'emploi, en particulier dans les zones rurales où il peut atténuer la pauvreté et stimuler les économies locales, est un des apports les plus importants de la foresterie. Les études prospectives pourraient convertir les projections futures du marché en projections de revenus et d'emplois à l'appui de stratégies de développement rural plus amples. Des analyses plus approfondies pourraient observer les effets sur le revenu et l'emploi des options pour satisfaire les demandes futures de produits ligneux. Par exemple, le recyclage des produits ligneux peut fournir des matières premières, avoir un impact mineur sur l'environnement et engendrer plus d'emplois que la récolte forestière.
- ***Produits forestiers non ligneux, combustible ligneux et services forestiers.*** L'accent traditionnel des études prospectives et des plans à long terme néglige l'importance des PFNL, des combustibles ligneux et des services forestiers pour les communautés rurales, en particulier des pauvres. Examiner l'avenir de ces biens et services peut mettre en lumière leur importance, identifier les enjeux et opportunités, et aider à concevoir des politiques de réduction de la pauvreté.
- ***Participation.*** En raison de leur nature technique, les études prospectives du secteur forestier et les exercices de planification font intervenir essentiellement des experts de statistiques, de gestion forestière, d'économie et de planification. Si les spécialistes de sciences sociales faisaient partie de l'équipe, on pourrait étendre ces compétences aux questions de genre, par exemple. Même si ces études sont complexes et les résultats souvent difficiles à expliquer, une plus

ENCADRÉ 16

Trois études prospectives récentes

L'Étude prospective du secteur forestier en Amérique latine (LAFSOS) a vu la participation de 20 pays et de certaines des institutions les plus importantes de la région. Les rapports décrivent la situation actuelle, les forces motrices susceptibles de la conditionner à l'horizon 2020, et les scénarios futurs possibles. Sur la base d'une analyse détaillée des tendances actuelles et de leur éventuelle poursuite, l'Étude propose des priorités et des stratégies pour l'essor du secteur. Ses objectifs consistent à aider les pays à formuler des politiques nationales dans un cadre régional et mondial, en s'appuyant sur une vision à long terme; renforcer les connaissances et la compréhension des tendances du marché, y compris les services environnementaux; et informer les pays et les institutions internationales sur les perspectives, les priorités et les stratégies de mise en valeur durable des forêts dans la région en guise de contribution au dialogue mondial sur les politiques forestières.

L'Étude prospective du secteur forestier en Asie de l'Ouest et en Asie centrale (FOWECA) couvre 23 pays, y compris trois situés dans le Caucase. Son but est de fournir une perspective à long terme de l'évolution du secteur forestier, en tenant compte des changements économiques, sociaux, institutionnels et technologiques

grande participation des ONG, des résidents locaux – en particulier des femmes – et de la société civile dans l'analyse et la mise au point de scénarios intégrerait plus pleinement les perspectives des pauvres dans les politiques futures.

Pour tout complément d'information sur les études prospectives, consulter le site: www.fao.org/forestry/site/5606/fr; et sur les plans à long terme: www.fao.org/forestry/site/3489/fr

FINANCEMENT DES FORÊTS

Par financement des forêts, on entend la manière dont les propriétaires forestiers tirent des revenus de la ressource et dont ils financent les investissements futurs. L'aménagement des forêts comporte des coûts et des bénéfices, dont certains sont financiers (le coût de plantation des arbres et les recettes de la vente du bois d'œuvre, par exemple) et certains non financiers (impacts sur l'environnement des pratiques de gestion forestière, par exemple). Certains des avantages revêtant la forme de biens publics, y compris au niveau mondial, on pourrait soutenir qu'une partie des fonds pour la foresterie devrait venir du gouvernement national et de l'aide internationale.

Si le développement du secteur peut servir les intérêts des économies nationales, les coûts pesant sur les communautés pauvres vivant dans et aux alentours de la forêt, peuvent être très élevés. Par exemple, la récolte industrielle crée des emplois et des revenus et améliore la balance nationale des paiements. Toutefois, elle peut également provoquer la dégradation de l'environnement, et la perte de faune

intervenant à grande échelle. En prenant pour horizon l'an 2020, FOWECA analyse les facteurs qui influenceront sur le secteur durant cette période. Sur la base des résultats, l'Étude identifie des politiques, des programmes et des possibilités d'investissement afin de renforcer la contribution du secteur au développement durable. Outre les études prospectives par pays, d'autres rapports portent sur des questions fondamentales dans la région: foresterie et réduction de la pauvreté, gestion de la faune et de la flore sauvages, aménagement des bassins versants, aspects environnementaux des forêts et des arbres, dendroénergie et tendances de la consommation de bois.

L'Étude prospective du secteur forestier en Afrique, parue en 2003, analysait l'état, les tendances et les forces motrices tant internes qu'externes au secteur influant sur la foresterie sur le continent africain. La perspective de l'Étude qui porte sur 20 ans offre aux pays les moyens de concevoir des interventions pour améliorer la contribution des forêts à la société, accordant la priorité aux besoins des pauvres, y compris prendre des mesures pour arrêter la dégradation de l'environnement. Plus particulièrement, les résultats soulignaient la nécessité de produire durablement des biens et services nécessaires aux populations pauvres, réduire leur vulnérabilité aux modifications écologiques et économiques, et améliorer les opportunités de revenus et d'emploi.

sauvage et de PFNL dont dépendent les communautés pauvres. Le développement des plantations forestières et la constitution de zones protégées peuvent aussi se traduire en pertes considérables de moyens d'existence si elles ne sont pas bien planifiées et gérées (voir Chapitre 5).

Pour rendre le financement des forêts plus avantageux pour les pauvres, les praticiens peuvent aider les autorités gouvernementales, les sociétés d'exploitation forestière et les chefs des communautés à recueillir et à analyser les informations sur les impacts des différentes options de politique et de gestion sur les moyens d'existence des populations forestières en fonction:

- de l'importance du bois de feu et des PFNL perdus si une zone forestière dégradée devait être convertie en forêt artificielle;
- des façons dont la récolte industrielle nuit à la disponibilité de faune sauvage et de PFNL;
- de la création d'une zone protégée et une interdiction de la chasse ou de collecte de PFNL;
- des bénéficiaires d'incitations financières pour ce qui est de la création de plantations forestières.

Outre les coûts financiers et les avantages que les propriétaires forestiers et autres parties prenantes retirent, il est important de considérer les aspects non financiers. Un grand nombre d'entre eux ont un caractère local et peuvent porter préjudice aux pauvres, notamment la dégradation des ressources en sols et en eaux, la perte d'accès, et la détérioration ou la perte de forêts ayant une valeur culturelle ou spirituelle.

ENCADRÉ 17

Mécanismes de partage des avantages

Une étude sur la collecte des revenus forestiers en Afrique (FAO, 2001b) a montré que de nombreux pays ont adopté une série de mécanismes de partage des bénéfices avec les populations locales, notamment:

- une partie des recettes est placée dans des fonds d'affectation spéciale au profit des villages locaux;
- les communautés forestières peuvent collecter une partie ou la totalité des revenus elles-mêmes;
- une partie des revenus est placée dans des fonds fiduciaires nationaux afin de soutenir le développement communautaire;
- la communauté partage avec les administrations locales.

Dans les îles du Pacifique, le partage des revenus entre le gouvernement national et les communautés forestières locales est une tradition. Dans de nombreux pays, les villages sont propriétaires des forêts qui sont gérées par les autorités nationales. Par exemple, à Fidji, les communautés locales reçoivent plus de 90 pour cent des recettes tirées de la récolte de bois d'œuvre, soit par la collecte du gouvernement, soit en prélevant des droits directs aux opérateurs forestiers (Whiteman, 2004).

De plus en plus, les aires protégées tirent des revenus de l'écotourisme, et les responsables introduisent le partage des bénéfices en guise d'indemnisation des communautés pour les pertes dérivant de restrictions de récolte au sein des réserves et des dégâts infligés aux cultures par la faune sauvage. Le mécanisme probablement le plus connu est le «Communal Area Management Programme for Indigenous Resources» (CAMPFIRE) au Zimbabwe, par lequel le gouvernement et les

Un projet qui semble rentable au niveau national peut avoir des effets négatifs sur les communautés pauvres si elles doivent supporter le poids de certains coûts sans en partager les bénéfices. Ainsi, une fois qu'une politique ou un projet a été analysé – et avant sa mise en œuvre – les praticiens pourraient utiliser l'information pour faire pression sur les décideurs pour des arrangements de partage équitable des bénéfices (Encadré 17); pour des incitations financières à l'appui de la participation locale; et pour des réglementations visant à atténuer les impacts négatifs sur les communautés.

On ne doit pas partir du principe que l'investissement commercial nuit forcément aux pauvres. Les entreprises socialement responsables font des apports de capitaux, d'infrastructures, d'opportunités d'échanges et d'emploi. Les intérêts et les responsabilités des secteurs public et privé ainsi que des pauvres sont variés – les gouvernements sont au service des citoyens, les entreprises rendent compte à leurs actionnaires, et les pauvres se concentrent sur leur survie et l'amélioration de leurs moyens d'existence. En comprenant la gamme d'intérêts en jeu et en estimant le coût et les bénéfices des investissements et changements proposés, il est possible

réerves et des dégâts infligés aux cultures par la faune sauvage. Le mécanisme probablement le plus connu est le «Communal Area Management Programme for Indigenous Resources» (CAMPFIRE) au Zimbabwe, par lequel le gouvernement et les communautés partagent les redevances payées par les sociétés d'écotourisme, incitant les populations locales à protéger la faune et la flore sauvages.

La gestion forestière conjointe (GFC) est pratiquée couramment en Inde et dans d'autres pays de l'Asie du Sud, tandis que des mécanismes similaires sont mis en oeuvre ailleurs également. Généralement, cette gestion implique la création de groupes locaux d'utilisateurs des forêts pour prendre la relève de l'État dans la gestion des zones forestières, y compris le droit de partager les bénéfices de la récolte forestière et de prendre des décisions d'investissement. Contrairement aux arrangements de partage des bénéfices, la GFC prévoit une plus grande participation locale et est vivement appuyée par les services de vulgarisation forestière, des subventions, des dons et la gratuité de jeunes plants. À part quelques exceptions, la GFC a fait grimper la production et réduit la pauvreté au sein des communautés. Ce type de mécanisme a eu également des incidences positives sur les forêts environnantes (Poffenberger, 1996).

Au Népal, dans le cadre des baux forestiers, les familles reçoivent de l'État de petites parcelles boisées dégradées à gérer, remettre en état et exploiter. Comme pour la GFC, le programme est soutenu par des services de vulgarisation, des subventions, des structures de microcrédit et des mesures de politique protégeant les droits des locataires et leur offrant la sécurité du régime d'occupation. La pratique consistant à allouer des superficies aux ménages les plus démunis est une innovation qui contribue à faire reculer la pauvreté et soutient la création de richesse (FAO et FIDA, 1998).

de trouver des compromis acceptables qui répondent aux problèmes. Toutefois, les pauvres étant souvent sous-représentés et négligés, les praticiens ont le devoir d'entamer des débats de politique pour s'assurer qu'ils ont voix au chapitre.

RÉMUNÉRATION DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Les services environnementaux peuvent être définis comme les avantages que les habitants tirent des écosystèmes, y compris ceux qui procurent de la nourriture, de l'eau, du bois et des fibres; qui régulent le climat, les inondations, les maladies, les effluents et la qualité de l'eau; qui offrent des équipements de loisirs, et des agréments esthétiques et spirituels; et qui soutiennent la formation du sol, la photosynthèse et le cycle des substances nutritives (IISD, 2005).

Comme il était indiqué dans la section précédente, les populations ont toujours joui de nombreux services forestiers sans devoir les payer même si, la plupart du temps, ces avantages comportent des coûts ou représentent des occasions perdues. Les mécanismes de rémunération des services environnementaux (RSE) ont par conséquent été conçus afin que les utilisateurs indemnisent ceux qui doivent en

ENCADRÉ 18

Succès des mécanismes communautaires RSE**Qualité de l'eau**

Les usagers en aval paient pour les systèmes de réglementation de la qualité de l'eau dans les principales zones forestières en amont. Des partenaires pourraient être les gouvernements locaux et les entreprises disposées à compenser la pollution occasionnée par leurs usines.

Fixation du carbone

Les particuliers et les sociétés souhaitant compenser leurs émissions de carbone paient pour créer des systèmes d'agroforesterie axés sur la fixation du carbone. Les ONG et les entreprises privées intéressées au marché volontaire de ces services sont des partenaires potentiels.

Écotourisme

Les écologistes qui ont un intérêt dans la conservation de la biodiversité paient pour les efforts de conservation dans les zones de valeur. Les partenaires potentiels sont des tour-opérateurs et des ONG de conservation.

supporter les conséquences ou ne peuvent développer la ressource (Encadré 18). Par exemple, un hôtel qui tire des profits de touristes visitant des zones de grande valeur esthétique doit garantir un paysage incontaminé. En payant une taxe qui est ensuite partagée entre les populations locales, l'établissement compense leurs pertes de revenus dues aux restrictions imposées sur l'exploitation des forêts.

Les pauvres peuvent tirer parti des RSE de nombreuses manières, mais des arrangements clairs doivent être en vigueur pour encourager un partage équitable. Ils doivent obtenir des avantages, par exemple, si leurs communautés ou les zones de conservation où ils vivent reçoivent des subventions du gouvernement afin de préserver des éléments indispensables à leurs moyens d'existence. En tant que participants actifs à la création de partenariats ou d'initiatives communautaires, ils peuvent notamment diversifier leurs sources de revenus en offrant des services d'écotourisme ou en conservant une zone boisée.

La mise au point des RSE est complexe et demande du temps et de l'argent, car la plupart requièrent la conception et la mise en œuvre de nouveaux systèmes d'aménagement – plans de conservation pour améliorer la qualité de l'eau ou systèmes d'agroforesterie pour piéger le carbone, par exemple. Dans les pays les plus démunis, il est difficile de créer des marchés pour les RSE car il existe des secteurs qui ont un besoin plus pressant de finances publiques, tels que le logement et l'instruction. Faire participer les communautés aux RSE est plus facile lorsque les politiques et la législation gouvernementales soutiennent ces approches et qu'il existe des sources de financement, comme dans le cas du Costa Rica (Encadré 19).

ENCADRÉ 19

Appui aux producteurs de services environnementaux au Costa Rica

La politique publique du Costa Rica a évolué en commençant à se pencher sur l'exploitation des marchés pouvant aider à rémunérer les services environnementaux. Le premier contrat de protection des bassins versants remonte à 1888, avec un décret passé dans la zone du volcan Barva, stipulant qu'une bande de terre de 2 km de largeur appartenait à l'État en raison de son importance comme source d'eau potable.

Durant les années 80 et 90, un système de zones protégées a été constitué pour préserver la biodiversité. En 1994, le gouvernement a augmenté les droits d'entrée aux parcs nationaux pour les étrangers de 1 à 15 dollars EU et créé des débouchés pour les services environnementaux en soutenant le principe de l'utilisateur-payeur. À la même époque, des subventions et incitations ont été mises au point pour gérer ou conserver les forêts naturelles sur les terres privées, notamment pour l'extraction durable de bois d'œuvre.

Compte tenu des pressions internationales pour supprimer les subventions aux secteurs productifs, la nouvelle Loi forestière (1996) a institué un mécanisme financier et une structure institutionnelle qui considère les services rendus par les forêts comme une utilisation des terres et indemnise les propriétaires de forêts privées en conséquence. La loi reconnaît que les forêts offrent des avantages autres que ceux des produits faisant généralement l'objet d'échanges, comme le bois. Elle distingue particulièrement quatre services: protection des bassins hydrographiques, beauté du paysage, fixation ou piégeage du carbone et conservation de la biodiversité.

Grâce aux fonds issus d'une taxe sur l'essence, le mécanisme officiel de rémunération des services environnementaux, administré par le «National Forestry Financing Fund», rémunère les propriétaires forestiers pour ces quatre services. Le mécanisme a encouragé une série d'initiatives de base qui a fait naître une tendance à l'expérimentation, y compris des moyens de créer de nouveaux marchés et des rétributions des services environnementaux.

Source: Rojas et Aylward, 2003

De plus en plus conscients de la menace que constitue le changement climatique, les gouvernements, les industries et les organisations cherchent des moyens de créer des solutions aux problèmes de l'environnement dirigées par le marché. Un exemple d'initiative de fixation du carbone ayant une forte composante de moyens d'existence est décrit à l'Encadré 20.

Les praticiens peuvent jouer un rôle important en aidant les pauvres et les communautés à accéder aux ressources mises à disposition par les mécanismes RSE en fournissant des informations, en les aidant à se conformer aux impératifs administratifs et techniques, et en informant les autorités des enjeux et des opportunités que les populations locales rencontrent si elles veulent en tirer

ENCADRÉ 20

**Nouveaux marchés pour les échanges de carbone:
l'Ouganda fait son entrée sur le marché du carbone**

Lorsque le Ministre des finances lança la Politique forestière de l'Ouganda en 2001, il souligna le potentiel du secteur forestier d'exploiter le marché mondial émergent en matière d'échanges de carbone. Tirant des enseignements du projet pilote réussi au Mexique (Plan Vivo), les petits agriculteurs ougandais ont planté des essences arboricoles exotiques et indigènes sur leurs terres dans le but de vendre des crédits de carbone sur le marché volontaire. En élaborant des spécifications techniques et des procédures administratives solides, le projet a instauré un climat de confiance chez les agriculteurs et une crédibilité du marché.

Une organisation non gouvernementale nationale a conclu un accord avec tous les agriculteurs participants, s'étendant sur une période de dix ans et prévoyant le montant du carbone à vendre, le prix/tonne devant être payé, les objectifs à atteindre au terme de chacune des cinq périodes de suivi fixées et le calendrier des paiements. Le déboursement des fonds est subordonné à la réalisation par l'agriculteur des objectifs dans la période fixée. En outre, les agriculteurs doivent mettre de côté 10 pour cent de leur potentiel total de compensation pour couvrir d'éventuels déficits s'ils ne parvenaient pas à atteindre leurs objectifs.

Le projet pilote a eu une bonne publicité lorsqu'une grande société internationale d'emballage a acheté les premières 11 200 tonnes de CO₂ en décembre 2003, puis 9 000 autres tonnes l'année suivante. Un deuxième client a acheté 10 000 tonnes en mai 2005.

des bénéfiques. Avant d'envisager le RSE comme une option de réduction de la pauvreté, toutefois, les praticiens devraient chercher des réponses aux questions suivantes:

- Existe-t-il un programme RSE du gouvernement que les communautés peuvent exploiter?
- Y a-t-il d'autres programmes RSE dans le pays, par exemple conduits par des ONG, des sociétés du secteur privé ou des organisations internationales et bilatérales?
- Les compagnies de distribution de l'eau ou de l'électricité (dans le cas de l'hydroélectricité) sont-elles disposées à dédommager les propriétaires forestiers ou les communautés qui conservent les forêts afin de protéger les bassins versants?
- Si les communautés ont accès aux programmes RSE, comment les bénéfiques seront-ils partagés entre les participants et quels effets auront les RSE sur les résidents les plus vulnérables?
- Y a-t-il des possibilités d'ajouter une composante RSE aux plans d'aménagement forestier durables pour diversifier les revenus?

7. Suivi et évaluation des progrès de réduction de la pauvreté par les interventions forestières

S'il est relativement simple de compter le nombre de pauvres vivant avec l'équivalent d'un dollar par jour, il est plus difficile de déterminer la nature et l'ampleur de la pauvreté qui les afflige. Il est également difficile d'évaluer dans quelle mesure les interventions forestières aident à réduire ou à conjurer la pauvreté. Grâce à la recherche, toutefois, des outils sont mis au point pour jeter la lumière sur ces questions (Encadré 21).

MESURER LA PAUVRETÉ AU MOYEN DE DONNÉES ALIMENTAIRES ET NUTRITIONNELLES

Les indicateurs servant à saisir les dimensions de la pauvreté et des moyens d'existence ne sont pas aussi développés que d'autres, mais les agents de terrain souhaiteront s'inspirer quand même des travaux accomplis à ce jour. Ce faisant, ils pourront créer des données qui fournissent une idée de la situation actuelle de façon à évaluer les changements à l'avenir. Les données alimentaires et nutritionnelles seraient des volets importants de toute collecte d'information sur la pauvreté, et une approche courante consiste à associer trois méthodologies: une enquête sur la consommation, sur les mesures anthropométriques à l'aide d'indicateurs internationaux et sur les activités quotidiennes des habitants. Le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) utilise cette approche pour évaluer, entre autres, comment les PFNL contribuent à l'alimentation et à la santé des habitants des forêts (E. Dounias, communication personnelle).

CRITÈRES ET INDICATEURS

De nombreuses organisations et processus internationaux ont mis au point des critères et indicateurs pour la gestion durable des forêts. Par exemple, le CIFOR a publié une série de critères pour les forêts naturelles tropicales destinées à des fins commerciales, qui peuvent être adaptés au niveau d'unité de gestion forestière, y compris dans d'autres types de forêts. Ces critères étant conçus spécifiquement pour être adaptés aux conditions locales, ceux liés aux aspects sociaux peuvent concerner particulièrement les praticiens qui travaillent aux questions de réduction de la pauvreté et de sécurité alimentaire au niveau de la base.

ENCADRÉ 21

Outils sur les liens entre pauvreté et forêts

En partenariat avec l'Union mondiale pour la nature (UICN), l'«Overseas Development Institute» (ODI), CIFOR et Winrock International, le Programme sur les forêts (PROFOR) s'efforce de montrer comment l'aménagement forestier durable peut améliorer les moyens d'existence ruraux, conserver la diversité biologique et réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement. Outre la conduite d'études de cas, un ensemble d'outils sur les liens entre pauvreté et foresterie est en train d'être mis au point, comprenant des matériels sur:

- les méthodes de collecte des informations sur les contributions économiques et autres des forêts pour les ménages, en particulier les pauvres;
- les moyens d'analyser les données de terrain pour déterminer comment les forêts peuvent faire reculer la pauvreté et la vulnérabilité;
- des suggestions sur comment présenter les résultats de façon à être utiles aux planificateurs, aux gouvernements, aux institutions et aux organisations locales et nationales;
- une description des processus de stratégies de réduction de la pauvreté, y compris les points d'entrée potentiels pour la foresterie, et une indication des aptitudes requises pour influencer les résultats;
- des études de cas illustrant les contributions des ressources forestières aux ménages et une analyse de l'impact des politiques et programmes forestiers.

Source: PROFOR, 2003

Parmi les critères servant à mesurer les dimensions sociales de la foresterie (CIFOR, 1999, 2000a,b,c), citons:

- la gestion locale est efficace pour contrôler l'entretien et l'accès aux ressources et les avantages économiques;
- les groupes forestiers reçoivent une part raisonnable des avantages économiques tirés de l'utilisation de la forêt;
- les populations relient leur avenir et celui de leurs enfants à la gestion des ressources forestières;
- il existe des mécanismes efficaces de communication à deux voies parmi les groupes intéressés à la gestion forestière;
- les parties prenantes locales ont des connaissances réciproques détaillées sur l'utilisation de la ressource forestière (y compris groupements d'utilisateurs et rôles sexospécifiques) ainsi que des plans d'aménagement avant leur mise en œuvre;
- il existe un accord sur les droits et les responsabilités des parties prenantes;
- on observe un équilibre entre les activités humaines et les conditions environnementales;

- le lien entre gestion forestière et santé humaine est reconnu;
- le lien entre entretien des forêts et culture humaine est reconnu comme important.

En outre, des indicateurs sont en train d'être mis au point. Par exemple, un projet dans l'État de Jharkhand (Inde) a été proposé pour investir dans la gestion forestière communautaire afin d'améliorer les moyens d'existence, en particulier pour les populations vivant aux abords des forêts. CIFOR est en train de mettre au point et de tester un outil de suivi des moyens d'existence sur la base d'indicateurs à l'intention du département des forêts, des communautés et de la société civile, pour évaluer les changements intervenant par suite d'investissements, dont certains portent sur l'inégalité entre et au sein des ménages. Le but est de recueillir des informations cohérentes et comparables sur les moyens d'existence et leur évolution à l'aide de données peu coûteuses et aisément accessibles. Les gardes forestiers qui ont une bonne connaissance du village dans lequel ils travaillent et les membres de la collectivité rassembleront ces informations une fois par an. Bien qu'encore à un stade préliminaire de réalisation, le Tableau 2 énumère des indicateurs possibles de moyens d'existence et de leur évolution au niveau des villages.

SUIVI DES PROGRÈS

Lorsqu'on planifie des interventions de foresterie avec les parties prenantes, on dresse généralement un planning des activités à réaliser. Outre les mesures à entreprendre, les plans se fondent sur les intrants estimés et extrants attendus. Pour déterminer s'ils sont réalistes et si les interventions sont efficaces, il faut évaluer les progrès de mise en œuvre. Les résultats peuvent ensuite servir à élaborer des actions futures. Des informations sont requises sur des aspects physiques comme les zones traitées, les arbres plantés et les apports effectués, tant en numéraire qu'en nature, ainsi que sur les groupes participants, la nature de leur participation et dans quelle mesure les révisions tiennent compte de leurs opinions. Les segments les plus pauvres et les plus vulnérables de la population, qui sont souvent aussi les moins visibles, continuent ainsi à être marginalisés tant que des données spécifiques les concernant ne seront recueillies.

Bien qu'il soit important de savoir combien il y a de pauvres dans une zone ou une communauté donnée, les praticiens doivent également voir s'ils estiment que certains changements effectués ou avantages tirés en valaient la chandelle. Une technique pour se procurer ces informations est de leur demander de préciser en quoi les interventions ont eu un impact sur leurs vies. Les débats peuvent ensuite révéler tout un éventail de points de vue pour orienter les décisions.

Différents groupes tireront parti des différents types d'information. Les villageois pourraient déjà comprendre leurs moyens de subsistance mais pourraient en savoir plus sur les effets de facteurs externes comme les marchés et les politiques administratives ou économiques. Les décideurs pourraient avoir besoin d'en savoir plus sur les moyens d'existence locaux. Les forestiers pourraient comprendre la productivité des forêts, mais pas les processus institutionnels et

TABLEAU 2
Indicateurs de moyens d'existence et leur évolution au niveau des villages

Capital	Indicateurs	Source d'information
Actifs financiers	Salaires du Département des forêts /personne (moyenne flottante sur 3 ans)	Archives du Département des forêts
	Revenus forestiers/personne (moyenne flottante sur 3 ans)	Archives du Département des forêts
	Nombre de kiosques de vente de biens de consommation	Enquête des kiosques
	Prix moyen des cinq produits les plus chers	Enquête des kiosques
Actifs corporels	Nombre de maisons en pukka/personne	Observation/informateurs clés
	Nombre de logements dotés d'électricité/personne	Observation/informateurs clés
	Nombre de motos/personne	Observation/informateurs clés
	Nombre de puits opérationnels/personne	Observation/informateurs clés
	Temps de trajet moyen (ou coût?) au marché le plus proche	Observation/informateurs clés
	Superficie de terres irriguées/personne	Registres/informateurs clés
	Nombre de tracteurs en état de marche/personne	Observation/informateurs clés
	Nombre de pompes à eau en état de marche/personne	Observation/informateurs clés
Actifs naturels	Volume sur pied de bois/personne	Estimations du Département des forêts
	Superficie de plantations d'arbres fruitiers productifs/personne	Estimations du Département des forêts/informateurs clés
	Superficies de PFNL/personne	Estimations du Département des forêts/informateurs clés
	Nombre de bétail (en équivalent bovins)/personne	Observation/informateurs clés
	Temps moyen passé à ramasser le bois de feu par ménage et par mois	Informateurs clés
	Temps moyen à collecter l'eau par ménage et par mois	Informateurs clés
	Valeur de la production annuelle de bois d'œuvre (moyenne flottante sur 3 ans) /personne	Archives du Département des forêts
	Valeur de production annuelle de bois de feu/personne	Archives du Département des forêts/informateurs clés
	Valeur de production annuelle de PFNL/personne	Registre des acheteurs
	Production annuelle de riz (kg)/personne	Informateurs clés/registres de village
Capital humain	Mortalité infantile/personne	Registres de village /informateurs clés
	Nombre de décès durant la saison sèche/personne	Registres de village /informateurs clés
	Pourcentage d'enfants d'âge scolaire allant à l'école	Registres scolaires
	Age moyen des enfants quittant l'école	Registres scolaires
	Nombre de personnes travaillant hors du village tous les jours/personne	Observation/informateurs clés
	Nombre de personnes quittant le village pour travailler à l'extérieur pour des périodes prolongées/personne	Observation/informateurs clés
Capital social	Proportion de population adulte participant au comité villageois de gestion forestière	Secrétaire de comité
	Proportion de femmes, membres du comité	Secrétaire de comité
	Nombre de réunions du comité et assiduité	Secrétaire de comité
	Nombre de groupes d'autres citoyens actifs au village	Observation/informateurs clés
	Vente collective de produits agricoles et forestiers se traduit par une amélioration des prix (oui/non)	Informateurs clés/groupe de réflexion

socio-économiques. En revanche, les non forestiers pourraient avoir besoin de se familiariser avec la productivité des forêts. C'est pourquoi le but des évaluations doit être clair de sorte que ceux qui les conçoivent y insèrent le bon type et niveau d'information, fassent intervenir toutes les parties prenantes et apprécient la valeur potentielle de ces exercices.

Il semble logique de viser des résultats suffisants plutôt que des résultats parfaits. Dans la plupart des situations rurales, il ne sera pas possible de recueillir des informations sur tous les aspects des moyens d'existence et des résultats. Les praticiens devront choisir plusieurs indicateurs de changement observables, en faisant attention à ce que même si les informations ne sont qu'approximatives, elles ne soient pas faussées. L'Encadré 22 recommande des moyens d'éviter toute distorsion systématique.

Parfois, il peut s'avérer nécessaire de confirmer les connaissances communes, mais en général, il vaut mieux concentrer les efforts sur les lacunes d'information.

ENCADRÉ 22

Stratégies pour éviter les erreurs de suivi

- **Indicateurs multiples:** à l'aide de plusieurs indicateurs signalant des dimensions profondément différentes des changements évalués, ex. compléter les indicateurs de revenus et de consommation avec des indicateurs de santé et des vues exprimées sur la pauvreté et le bien-être.
- **Sources multiples:** garantir que l'information et les opinions soient puisées dans un éventail de catégories de parties prenantes, par ex. femmes et hommes, jeunes et vieux, riches et pauvres, forestiers et non forestiers, et travailleurs des secteurs officiel et parallèle.
- **Bons et mauvais résultats:** reconnaître que les bonnes intentions ne portent pas toujours à de bons résultats et que les erreurs sont source d'enseignement précieux, ex. que cultiver des arbres sur des terres incultes peut entraver d'autres utilisations de ces terres.
- **Résultats escomptés et involontaires:** faire attention à la possibilité de changements imprévus (bénéfiques ou nuisibles), ex. une coopérative constituée dans un but s'avère plus efficace pour un autre usage.
- **Qualitatif et quantitatif:** équilibrer les mesures quantitatives et l'analyse qualitative, ex. en évaluant la substance et l'efficacité des réunions de villageois, et non seulement la quantité de réunions organisées.
- **Agrégation et distribution:** équilibrer l'évaluation des bénéfices totaux produits, en estimant comment les bénéfices sont partagés et leur utilité pour les différentes populations qui les partagent.
- **Honnêteté:** expliciter tout doute sur la qualité ou la couverture de l'information ou les incertitudes sur quelles leçons peuvent être apprises à partir des informations recueillies.

Le suivi et l'évaluation étant des outils destinés à améliorer les politiques et la livraison des programmes, le temps et l'argent consacrés à ces activités devraient être suffisants pour produire les résultats souhaités.

Bibliographie

- Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR).** 1999. *Criteria and indicators toolbox series*, No. 1–9. Bogor (Indonésie). Disponible à: www.cifor.cgiar.org/acm/pub/toolbox.html
- CIFOR.** 2000a. *Criteria and indicators for sustainable plantation forestry in Indonesia*. Bogor (Indonésie).
- CIFOR.** 2000b. *Criteria and indicators for sustainable plantation forestry in India*. Bogor (Indonésie).
- CIFOR.** 2000c. *Criteria and indicators of sustainability in community managed forest landscapes*. Bogor (Indonésie).
- FAO.** 1999. La FAO et la foresterie: Vers une définition harmonisée des produits forestiers non ligneux. *Unasylva*, 198: 63–64. Disponible à: www.fao.org/docrep/x2450f/x2450f00.htm
- FAO.** 2001a. *Comment la forêt peut réduire la pauvreté*. Rome. Disponible à: www.fao.org/docrep/006/y2172f/y2172f00.htm
- FAO.** 2001b. *Synthèse des rapports de pays*. Réunion régionale du secteur forestier: «Réforme des politiques fiscales dans le contexte des programmes forestiers nationaux en Afrique», Abuja (Nigeria), 13–16 novembre 2001. Rome, FAO. Disponible à: [ftp.fao.org/docrep/fao/003/X6830f/X6830f00.pdf](ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/003/X6830f/X6830f00.pdf)
- FAO.** 2002. *Communities in flames: proceedings of an international conference on community involvement in fire management*. RAP Publication n° 2002/25, Bangkok (Thaïlande), Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique. Disponible à: www.fao.org/docrep/005/ac798e/ac798e00.htm
- FAO.** 2004. *Simpler forest management plans for participatory forestry*. Forestry Policy and Institutions Working Paper 4. Rome. Disponible à: www.fao.org/docrep/008/j4817e/j4817e00.htm
- FAO.** 2005. Réaliser les bénéfices économiques de l'agroforesterie: expériences, leçons à retenir et défis à relever. Dans *Situation des forêts du monde 2005*, pp. 88–97. Rome. Disponible à: www.fao.org/docrep/007/y5574f/y5574f00.htm
- FAO & Fonds international pour le développement agricole (IFAD).** 1998. *Leasing degraded forest land: an innovative way to integrate forest and livestock development in Nepal*, par A. Sterk. RAP Publication 1998/4. Bangkok (Thaïlande), Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique.
- FAO & Project FireFight Southeast Asia.** 2003. *Community-based fire management: case studies from China, the Gambia, Honduras, India, the Lao People's Democratic Republic and Turkey*. Working Paper FFM/2, RAP Publication 2003/08. Bangkok (Thaïlande), Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique.

- Franzel, S., Wambugu, C. & Tuwei, P. 2003. *The adoption and dissemination of fodder shrubs in central Kenya*. Agricultural Research and Network (AGREN) Series Paper: 131. Londres (Royaume-Uni), Overseas Development Institute (ODI).
- Hardcastle, P.D. 2000. *Menu for forestry interventions*. Teaching material. Peshawar (Pakistan), Forest Management Centre.
- Howard, M., Matikinca, P., Mitchell, D., Brown, F., Lewis, F., Mahlangu, I., Msimang, A., Nixon, P. & Radebe, T. 2005. *Small-scale timber production in South Africa: what role in reducing poverty?* Londres (Royaume-Uni), Fractal Forest Africa, Fakisandla Consulting, Institute of Natural Resources & International Institute for Environment and Development (IIED).
- Institut international du développement durable (IISD). 2005. *Markets for ecosystem services workshop bulletin*. Compte rendu de l'atelier de haut niveau «Creating Pro-Poor Markets for Ecosystem Services», Londres (Royaume-Uni), 10–12 octobre 2005. Vol. 116. Disponible à: www.iisd.ca/download/pdf/sd/yimbvol116num1e.pdf
- Kirsten, J.F. & Sartorius, K. 2002. *Farm-agribusiness linkages in South Africa. Empowering disadvantaged communities through links with agribusiness*. Rapport pour la FAO non publié, Rome.
- Ministry of Agriculture and Rural Development, Government of Viet Nam & FAO. 2003. *Farm forest development in Viet Nam: from policy to technology*. Hanoi (Vietnam).
- Poffenberger, M. 1996. *Grassroots forest protection: Eastern Indian experiences*. Research Network Report No 7. Berkeley, California, USA, Asia Forest Research Network. Disponible à: www.asiaforestnetwork.org/pub/pub04.htm
- Programme sur les forêts (PROFOR). 2003. *Poverty-forests linkage toolkit*. Disponible à www.profor.info/Livelihoods/povertyforeststoolkit.htm
- Rojas, M. & Aylward, B. 2003. *What are we learning from experiences with market for environmental services in Costa Rica? A review and critique of the literature*. Londres (Royaume-Uni), IIED.
- Sülüsoğlu, M. 2004. *The management of villagers owned stone pine (Pinus pinea L.) plantations in Kozak Region, Turkey: a case study*. Working paper. Rome, FAO. Disponible à: www.fao.org/docrep/008/j4821e/j4821e00.htm
- Whiteman, A. 2004. *A review of the forest revenue system and taxation of the forestry sector in Fiji*. Report to the Fiji Forestry Department. Rome, FAO
- World Bank. 2001. *A revised forest strategy for the World Bank Group*. Projet. Washington, DC (États-Unis), Banque mondiale.
- World Bank. 2004. *Doing business in 2005. Removing obstacles to growth*. Washington, DC (États-Unis), Oxford University Press & World Bank.
- WWF (Fonds mondial pour la nature). 2004. *Hunting for conservation?* Document Internet disponible à: www.panda.org/about_wwf/where_we_work/africa/where/cameroon/news/index.cfm?uNewsID=14073

Lectures suggérées

AGROFORESTERIE

- Cirad-Forêt.** 1995. *Guide d'aide à la décision en agroforesterie*. Vol. 1 & 2. Paris, France, Coopération française, Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) & Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET).
- FAO.** 2002. *Les arbres hors forêt: vers une meilleure prise en compte*. Cahiers FAO Conservation n° 35. Rome. Disponible à: www.fao.org/docrep/005/Y2328f/Y2328f00.htm
- FAO & Banque mondiale.** 2001. *Farming systems and poverty: improving farmers' livelihoods in a changing world*. Rome & Washington DC (États-Unis).
- Garrity, D.** 2004. Agroforestry and the achievement of the Millennium Development Goals. *Agroforestry Systems*, 61: 5–17.
- Huxley, P.** 1999. *Tropical agroforestry*. Oxford (Royaume-Uni), Blackwell Science Ltd.
- IISD.** 2005. *Compte rendu de l'atelier sur la restauration des sites forestiers*. 4–8 avril 2005.
- Université de Floride.** 2004. *Recueil de résumés*. 1er Congrès mondial d'agroforesterie, Orlando, Floride (États-Unis), 27 juin – 2 juillet 2004.

APPLICATION DES LOIS FORESTIERES

- FAO.** 2005. *Meilleures pratiques pour l'application des lois dans le secteur forestier*. Étude FAO forêts n° 145. Rome. Disponible à: www.fao.org/DOCREP/008/a0146f/a0146f00.htm
- Mayers, J. & Vermeulen, S.** 2002. *Power from the trees: how good forest governance can help reduce poverty*. WSSD Opinion Series. Londres (Royaume-Uni), IIED.

COMBUSTIBLE LIGNEUX

- Arnold, J.E.M., Kohlin, G., Persson, R. & Shepherd, G.** 2003. *Fuelwood revisited: what has changed in the last decade?* CIFOR Occasional Paper n° 39. Bogor (Indonésie), CIFOR.
- Bannister, A.** 2002. The sustainable livelihoods framework – a tool for looking at the links between energy and poverty. *In Promoting household energy for poverty reduction*. *Boiling Point*, 48.
- FAO & WEC.** 1999. *The challenge of rural energy poverty in developing countries*. Londres, Conseil mondial de l'énergie.
- Sepp, C.** 2002. *Household energy and forestry: an introduction*. Briefing paper. Sparknet. Disponible à: sparknet.info/uploads/file/HHEforestryIntro.pdf

Warwick, H. 2003. *Smoke – the killer in the kitchen. Indoor air pollution in developing countries.* Londres (Royaume-Uni), Intermediate Technology Development Group (ITDG).

FORÊTS NATURELLES ET PLANTATIONS

Applegate, G., Poulsen, J. & Raymond, D. 2001. *Linking criteria and indicators of sustainable forest management to a code of practice for industrial tropical tree planted forests.* Bogor (Indonésie), CIFOR.

CIFOR & FAO. 2002. *Towards equitable partnerships between corporate and smallholder partners: relating partnerships to social, economic and environmental indicators.* Bogor (Indonésie).

Cossalter, C. & Pye-Smith, C. 2003. *Forest perspectives. Fast-wood forestry: myths and realities.* Bogor (Indonésie).

Evans, J. & Turnbull, J. 2004. *Planted forest forestry in the tropics: the role, silviculture and use of planted forests for industrial, social, environmental and agroforestry purposes.* Oxford (Royaume-Uni), Oxford University Press.

Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) 1993. *Directives de l'OIBT pour la création et l'aménagement durable des forêts artificielles tropicales.* Série développement de politiques OIBT n° 4. Yokohama (Japon).

OIBT. 2002. *Directives OIBT pour la restauration, l'aménagement et la réhabilitation des forêts tropicales dégradées et secondaires.* Série développement de politiques OIBT n° 13. Yokohama (Japon).

Mayers, J. & Vermeulen, S. 2002. *Company-community forestry partnerships: from raw deals to mutual benefits.* Londres (Royaume-Uni), IIED.

Shell & WWF. 1993. *Tree planted forest review. Guidelines.* Shell International Petroleum & Fonds mondial pour la nature. Surrey (Royaume-Uni), IIED.

GESTION DES FEUX DE FORET

FAO. 2004. *Legal frameworks for forest fire management: international agreements and national legislation.* Forest Fire Management Working Paper 3. Rome (Italie)

FAO & Project FireFight Southeast Asia. 2001. *Communities in flames.* Rapport d'une conférence internationale sur la participation communautaire à la gestion des feux, Balikpapan, East Kalimantan (Indonésie), 25–28 juillet 2001.

Ganz, D., Fisher, R.J. & Moore, P.F. 2003. *Further defining community-based fire management: critical elements and rapid appraisal tools.* 3ème Conférence internationale sur les incendies de forêt, Sydney (Australie), 6–8 octobre.

Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE)/FAO. 2003. *Outcomes of the International Wildland Fire Summit, Sydney, Australia, 8 October 2003, Part II. Strategic paper: Guiding principles for wildland fire management.* *International Forest Fire News*, 29: 5–9. Disponible à: www.fire.uni-freiburg.de/iffn/iffn_29/IWFS-1-Paper-1.pdf

UNECE/FAO. 2003. *Outcomes of the International Wildland Fire Summit, Sydney, Australia, 8 October 2003, Part II. Strategic paper: Community-based fire management.* *International Forest Fire News*, 29: 20–35. Disponible à: www.fire.uni-freiburg.de/iffn/iffn_29/IWFS-4-Paper-5.doc

MICROFINANCE ET PETITES ENTREPRISES

- FAO. 2003. *Petites entreprises communautaires de produits forestiers: analyse et développement des marchés: guide de l'utilisateur du manuel de terrain*. Rome (Italie).
- FAO. 2004. *Les petites entreprises communautaires de produits forestiers: analyse et développement des marchés. Fiches conseil au facilitateur de terrain*, par I. Lecup & K. Nicholson. Rome (Italie).
- FAO. 2005. *Microfinance and forest-based small-scale enterprises*. Étude FAO: Forêts n° 146. Rome. Disponible à: www.fao.org/docrep/008/a0226e/a0226e00.htm
- IIED. 2003. *Small and medium forest enterprise*. Documents de synthèse sur l'Afrique du Sud, l'Inde, la Chine, le Brésil, l'Ouganda et le Guyana. Edinburgh (Royaume-Uni).
- Macqueen, D. 2004. *Associations of small and medium forest enterprise: an initial review of issues for local livelihoods and sustainability*. Edinburgh (Royaume-Uni), IIED.

PAUVRETE

- Angelsen, A. & Wunder, S. 2003. *Exploring the forest-poverty link: key concepts, issues and research implications*. Occasional paper n° 40. Bogor (Indonésie), CIFOR.
- Arnold, J.E.M & Pippa, B. 1999. *Forests and the poverty nexus*. New York (États-Unis) PROFOR.
- Cord, L. 2004. *Rural poverty*. Chapitre 15 du *PRSP Sourcebook*. Washington, DC (États-Unis) Banque mondiale.
- Coudouel, A., Hentschel, J.S. & Wodon. Q.T. 2004. Poverty measurement and analysis. In *A sourcebook for poverty reduction strategies*, pp. 29–35. Washington, DC, États-Unis, Banque mondiale. Disponible à: povlibrary.worldbank.org/files/5467_chap1.pdf
- Department for International Development (DFID). 2001. *Poverty: bridging the gap – guidance notes*. Londres (Royaume-Uni), DFID.
- Dessallien, R.L. 1999. *Review of poverty concepts and indicators*. Poverty Reduction Series No. 1. New York (États-Unis), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
- FAO. 2003. Les forêts et la lutte contre la pauvreté. Dans *Situation des forests du monde 2003*, pp. 61–73. Rome (Italie). Disponible à: www.fao.org/docrep/005/Y7581f/Y7581f00.htm
- FAO. 2004. *Do sustainable livelihoods approaches have a positive impact on the rural poor? A look at twelve case studies*. Rome. (Projet en cours d'examen)
- Institute of Development Studies (IDS). 2005. *Forestry: ID21 natural resources highlights*. Disponible à: www.livelihoods.org/post/Docs/id21forestry.pdf
- FIDA. 2001. *Rapport sur la pauvreté rurale report 2001 – comment mettre fin à la pauvreté rurale*. Rome (Italie).
- FIDA. 2002. *IFAD sustainable livelihoods approach*. Rome. Disponible à: www.ifad.org/sla
- Scherr, S.J., White, A. & Kaimowitz, D. 2003. *A new agenda for forest conservation and poverty reduction: making markets work for low-income producers*. Washington, DC (États-Unis), Forest Trends.
- Schmidt, R. & Schmidt, S. 1999. *Forest management in support of sustainable livelihoods*. New York, États-Unis, PROFOR.

- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) & IISD.** 2004. *Exploring the links: human well-being, poverty and ecosystem services*, par A.K. Duraiappah. Nairobi (Kenya).
- Banque mondiale.** 2001. *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001: combattre la pauvreté*. Oxford (Royaume-Uni), Oxford University Press.
- World Bank Institute.** 2005. *Introduction to poverty analysis*. Washington, DC (États-Unis), Banque mondiale.

PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

- Belcher, B., Ruiz-Perez, M. & Achdiawan, R.** 2003. *Global patterns and trends in NTFP development*. Communication présentée à la Conférence internationale sur les moyens d'existence et la biodiversité de l'Agence allemande pour la coopération technique (GTZ) et CIFOR, Bonn (Allemagne), 19–23 mai 2003.
- Bennett, E. & Robinson, J.** 2000. *Hunting of wildlife in tropical forests*. Environmental Department Paper 76. Washington, DC (États-Unis), Banque mondiale.
- Brown, D.** 2003. *Is the best the enemy of the good? Livelihoods perspectives on bushmeat harvesting and trade – some issues and challenges*. Communication présentée Conférence internationale sur les moyens d'existence et la biodiversité GTZ/CIFOR, Bonn, Allemagne, 19–23 mai 2003.
- Elliott, J.** 2001. *How and why is wildlife important to the livelihoods of the poor and vulnerable?* Etude sur la faune et la flore sauvages et la pauvreté: rapport de la première phase. Londres (Royaume-Uni), DFID.
- Kusters, K. & Belcher, B., eds.** 2004. *Forest products, livelihoods and conservation: case studies of non-timber forest product systems*. Djakarta (Indonésie), CIFOR.
- López, C. & Shanly, P., eds.** 2004. *Riches of the forest: food, spices, crafts and resins of Asia*. Djakarta (Indonésie), CIFOR.
- López, C. & Shanly, P., eds.** 2004. *Riches of the forest: for health, life and spirit in Africa*. Djakarta (Indonésie), CIFOR.
- López, C., Shanly, P. & Fantini, A., eds.** 2004. *Riches of the forest: fruits, remedies and handicrafts in Latin America*. Djakarta (Indonésie), CIFOR.
- Ndoye, O., Awono, A., Schreckenberg, K. & Leakey, R.** 2004. *Commercialising indigenous fruit for poverty reduction*. Londres (Royaume-Uni), ODI & CIFOR.
- World Conservation Union (IUCN).** 2002. *Links between biodiversity, conservation, livelihoods and food security: the sustainable use of wild species for meat*. Occasional Paper of the IUCN Species Survival Commission, 24. Cambridge (Royaume-Uni).

PROGRAMMES FORESTIERS NATIONAUX

- FAO.** 2003. *Defining the way forward: sustainable livelihoods and sustainable forest management through participatory forestry*. Deuxième atelier international sur la foresterie participative en Afrique, Arusha (République-Unie de Tanzanie), 18–22 février 2002.

RETRIBUTION DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

- Bass, S., Dubois, O., Moura Costa, P., Pinard, M., Tipper, R. & Wilson, C.** 2000. *Rural livelihoods and carbon management*. Edinburgh (Royaume-Uni), IIED.

- Landell-Mills, N. & Porras, I.** 2002. *Silver bullet or fools' gold? A global review of markets for forest environmental services and their impacts for the poor*. Londres (Royaume-Uni), IIED. Disponible à: www.poptel.org.uk/iied/docs/eep/MES_prelims.pdf
- May, P.H., Boyd, E., Chang, M. & Veiga, F.V.** 2004. *Local sustainable development effects of forest carbon projects in Brazil and Bolivia: a view from the field*. Londres (Royaume-Uni), IIED.
- Robertson, N. & Wunder, S.** 2005. *Fresh tracks in the forest: assessing incipient payments for environmental services initiatives in Bolivia*. Bogor (Indonésie), CIFOR.
- Smith, J. & Scherr, S.J.** 2002. *Forest carbon and local livelihoods: assessment of opportunities and policy recommendations*. CIFOR Occasional Paper 37. Bogor (Indonésie), CIFOR.
- Verweij, P., éd.** 2002. *Understanding and capturing the multiple values of tropical forests*. Actes du séminaire international sur l'évaluation et les mécanismes novateurs de financement à l'appui de la conservation et de la gestion durable des forêts tropicales, La Haye (Pays-Bas), 20–21 mars 2002. Wageningen (Pays-Bas), Tropenbos International.
- Wunder, S.** 2005. *Payment for environmental services: Some nuts and bolts*. CIFOR Occasional Paper 42. Bogor (Indonésie), CIFOR.

STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

- Oksanen, T. & Mersmann, C.** 2003. *Forests in poverty reduction strategies – an assessment of PRSP processes in sub-Saharan Africa*. Dans *Forests in poverty reduction strategies: capturing the potential*, pp. 129–155. Actes de l'atelier, Tuusula (Finlande), 1–4 octobre 2002. Actes EFI 47. Joensuu (Finlande), Institut forestier européen.

SUIVI ET EVALUATION

- Baker, J.** 2000. *Evaluating the impact of development projects on poverty: a handbook for practitioners*. Washington, DC (États-Unis), Banque mondiale.
- Chapman, R., Slaymaker, T. & Young, J.** 2003. *Livelihoods approaches to information and communication in support of rural poverty elimination and food security*. Londres (Royaume-Uni), ODI.
- Davies, R. & Dart, J.** 2005. *The 'most significant change' (MSC) technique – a guide to its use*. Version 1.00. Disponible à: www.mande.co.uk/docs/MSCGuide.pdf
- Prennushi, G., Rubio, G. & Subbarao, K.** 2000. Monitoring and evaluation. In *A sourcebook for poverty reduction strategies*, pp. 105–130. Washington, DC, USA, World Bank. Disponible à: povlibrary.worldbank.org/files/4480_chap3.pdf
- Start, D. & Hovland, I.** 2004. *Tools for policy impact: a handbook for researchers*. Londres (Royaume-Uni), ODI. Disponible à: www.odi.org.uk/rapid/Publications/Tools_handbook.html

Ressources en ligne

AGROFORESTERIE

www.fao.org/forestry/tof
www.agroforestry.net/overstory/ovbook.html (The *Overstory* agroforestry ejournal)
www.fao.org/prods/GAP/gapindex_en.asp (good agricultural practices)
www.worldagroforestry.org (World Agroforestry Centre [ICRAF])
www.iisd.ca/sd/sdflr (forest landscape restoration)

APPLICATION DES LOIS FORESTIERES

www.fao.org/forestry/site/18447/fr
www.illegal-logging.info

COMBUSTIBLE LIGNEUX

www.fao.org/forestry/energy
www.itdg.org
www.worldenergy.org
www.practicalaction.org
www.sparknet.info

GESTION DES FEUX DE FORET

www.fao.org/forestry/fire
www.fire.uni-freiburg.de (Global Fire Monitoring Centre and Regional Wildland Fire Networks)
www.iucn.org/themes/fcp/publications/firefight.htm (IUCN and WWF FireFight Series)

MICROFINANCE ET PETITES ENTREPRISES

www.fao.org/forestry/site/25491/fr (Petites entreprises communautaires de produits forestiers)
www.ruralfinance.org
www.iied.org/pubs/display.php?o=13523IIED
www.microfinancegateway.org

PAUVRETÉ

www.worldbank.org/poverty
siteresources.worldbank.org/PGLP/Resources/PovertyManual.pdf
www.fao.org/forestry/site/20189/fr (Les forêts et la réduction de la pauvreté)
www.profor.info/livelihoods.html

www.undp.org/poverty/publications/pov_red
www.ifad.org/poverty/index.htm
www.unep.org/dpdl/poverty_environment
www.dfid.gov.uk/pubs/files/poverty-bridggap-guidance.pdf
povlibrary.worldbank.org/files/5312_chap15.pdf
www.cifor.cgiar.org/docs/_ref/research/livelihoods/index.htm

PLANTATIONS FORESTIERES

www.fao.org/forestry/planted-forest
www.fao.org/forestry/extension
www.fsc.org/planted-forests

PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

www.fao.org/forestry/nwfp
www.odi-bushmeat.org

PROGRAMMES FORESTIERS NATIONAUX

www.fao.org/forestry/nfp
www.nfp-facility.org

RETRIBUTION DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

www.iucn.org/themes/fcp/forestissues/envservices_value.htm
www.cifor.cgiar.org/docs/_ref/research/environment/th_ecosystem.htm

STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

www.worldbank.org/prsp
www.iied.org/NR/forestry/projects/guide.html

SUIVI ET EVALUATION

www.gdnet.org/rapnet (Global Development Network)
www.iucn.org/themes/eval/methods.htm
www.mande.co.uk (MandE News)
www.worldbank.org/poverty/strategies (poverty monitoring/impact evaluation)
www.odi.org.uk

Améliorer la foresterie pour réduire la pauvreté

Manuel du praticien

Ce guide suggère des moyens de concevoir et de mettre en œuvre des interventions forestières offrant le meilleur potentiel de réduction de la pauvreté, notamment par la production de bois d'œuvre tant dans les forêts naturelles que les plantations, les produits forestiers non ligneux, le bois de feu, le gibier, l'agroforesterie et la rémunération de services environnementaux. Pour chaque thème, le guide présente les questions clés, résume des études de cas réussies et identifie d'autres sources d'information. Le document souligne l'importance de recourir à des approches participatives et d'adapter les activités aux conditions locales. Il met l'accent sur l'introduction de changements visant à améliorer les moyens d'existence des communautés vivant dans ou aux alentours des forêts, et sur l'importance d'aider les utilisateurs à mieux comprendre les formes de pauvreté rurale et la manière dont les décisions prises à l'échelon local se répercutent différemment sur des segments de populations rurales pauvres – en particulier les femmes, les enfants et les personnes âgées qui sont les plus vulnérables. Le guide s'adresse aux praticiens de foresterie et de développement rural et aux communautés qu'ils desservent, et aux responsables forestiers de district, agents de vulgarisation, planificateurs et administrateurs locaux, et aux chefs de petites entreprises et leurs employés.

ISBN 978-92-5-205550-1 ISSN 1014-2894



9 789252 055011

TC/M/A0645F/1/02.07/1000